

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Exposition universelle. 1883. Amsterdam
Auteur(s) secondaire(s)	May, Gaston (1849-19..)
Titre	Exposition internationale coloniale et d'exportation générale d'Amsterdam 1883 : introduction aux rapports déposés par les membres français du jury international
Adresse	Paris : Maison Quantin compagnie générale d'impression et d'édition, 1886
Collation	1 vol. (91 p.) ; 25 cm
Nombre de vues	97
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 310
Sujet(s)	Exposition universelle (1883 ; Amsterdam)
Thématique(s)	Expositions universelles
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	12/03/2025
Date de génération du PDF	12/03/2025
Notice complète	https://www.sudoc.fr/269843493
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?8XAE310



Mr. J. W. C. S. W. J.

EXPOSITION INTERNATIONALE

COLONIALE ET D'EXPORTATION GÉNÉRALE

D'AMSTERDAM

1883



80 451

80 Xae 310

MINISTÈRE DU COMMERCE

EXPOSITION INTERNATIONALE

COLONIALE ET D'EXPORTATION GÉNÉRALE

D'AMSTERDAM

1883

INTRODUCTION

AUX

RAPPORTS DÉPOSÉS PAR LES MEMBRES FRANÇAIS

DU JURY INTERNATIONAL

PAR

M. L.-H. MAY



PARIS

MAISON QUANTIN

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPRESSION ET D'ÉDITION

7, RUE SAINT-BENOIT

1886

INTRODUCTION

AUX

RAPPORTS DÉPOSÉS PAR LES MEMBRES FRANÇAIS

DU JURY INTERNATIONAL

A MONSIEUR LE MINISTRE DU COMMERCE

Vous avez bien voulu me charger d'adresser à votre département des observations générales « sur l'état de l'industrie et du commerce français, d'après la comparaison des produits exposés tant dans la section française que dans les autres sections de l'Exposition internationale d'Amsterdam », devant servir d'introduction aux divers rapports d'une compétence indiscutée que vous ont transmis un grand nombre d'entre les jurés français.

La tâche dont vous avez bien voulu me charger, monsieur le Ministre, est rude; l'ouvrier est au-dessous de l'œuvre que vous lui avez confiée; votre bienveillance seule me rassure et m'encourage jusqu'à ne point livrer à l'oubli un travail dont le profond amour que j'ai voué à la patrie excuse seul la faiblesse.

Paris, le 15 avril 1884.

L. - HENRY MAY.

PREMIÈRE PARTIE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Les manifestations de la vie économique oscillent entre deux pôles : la production, l'échange.

Les expositions universelles et internationales doivent donc réunir et grouper d'une façon méthodique non seulement les moyens et les résultats de la production, mais encore les modes et les possibilités d'échanges. La grande originalité et le principal mérite de l'Exposition d'Amsterdam seront d'avoir indiqué aux producteurs européens les débouchés immenses du monde colonial.

Les organisateurs ne se sont pas bornés à donner une large place aux productions des pays d'outre-mer, à réunir dans un ensemble attrayant toutes les manifestations de la puissance coloniale néerlandaise ; ils ont aussi eu l'heureuse idée de grouper dans cinq classes, portant au catalogue les numéros 49, 50, 51, 52, 53, les articles d'exportation spécialement destinés à l'usage des indigènes des colonies. Les jurés de ces classes avaient mission de récompenser les produits sachant réunir les qualités de bon marché et d'apparente élégance recherchées par des peuples jeunes et pauvres.

L'Exposition d'Amsterdam était internationale et universelle ; *internationale*, elle eût dû mettre sous les yeux de ses visiteurs la réunion proportionnée des divers éléments de la richesse dans les différents pays. Des raisons multiples : la distance du rendez-vous, la crainte d'indiquer des moyens industriels nouveaux

acquis à grand prix, le manque de confiance dans le succès de l'entreprise, ont écarté, du concours, des exposants dont la place y était marquée. Un rapide coup d'œil jeté sur le catalogue indique combien la participation effective des puissances représentées à Amsterdam répondait peu à l'importance réelle de chaque pays.

La France comptait.	1423	exposants.
L'Allemagne	1187	—
La Belgique	1160	—
La Hollande	1139	—
La Grande-Bretagne	284	—
L'Autriche-Hongrie.	178	—
La Russie	109	—
L'Italie	81	—
L'Uruguay.	77	—
Le Japon	60	—
La Suisse	37	—
Les États-Unis.	36	—

Ainsi, sur 100 exposants, il y avait :

24 Français,
20 Allemands,
20 Belges,
20 Hollandais,
5 Anglais,
3 Autrichiens,
2 Russes,
1 Américain du Nord.

La représentation cosmopolite était donc complètement déséquilibrée par l'abstention des fabricants anglais et autrichiens, si redoutables à plusieurs titres, et par l'absence voulue des producteurs américains attendant leur heure pour affirmer les progrès incessants d'une industrie qui terrifie et distance la vieille Europe.

L'exposition était aussi *universelle*, elle s'engageait par son

titre même à mettre en lumière tous les résultats utilisables de l'activité humaine ; or l'homme n'est-il point, lui aussi, la synthèse d'un effort prolongé, permanent ? Dans sa lutte incessante contre la nature, qu'il veut assouplir à son usage, il développe les facultés qui sommeillaient en lui ; son activité est distincte de l'action animale, car, chez lui, le résultat qu'atteindra la main a été pensé. Selon le but qu'il vise, il modifie ses moyens d'attaque et sa conception est d'autant plus sûre que, par l'étude, il sera mis en possession des formules les plus rationnelles de la science. Savoir pour pouvoir, penser pour réaliser, s'instruire pour produire, tel est le rôle de l'homme. En ne donnant pas une place d'honneur dans l'enceinte de leur palais aux représentants de l'instruction, de l'éducation, de l'amélioration du sort des travailleurs, les organisateurs de l'Exposition d'Amsterdam ont laissé une lacune considérable dans l'œuvre qu'ils voulaient accomplir.

La voie dans laquelle devaient s'engager si délibérément les Américains, à Philadelphie, avait été indiquée par la France en 1867 ; c'est chez nous qu'était née l'idée qui devait recevoir en 1876 tous les développements dont elle était susceptible.

Le groupe III de l'Exposition de Philadelphie était entièrement consacré à l'éducation et aux sciences ; il comprenait cinq grandes subdivisions :

Systèmes d'éducation, méthodes et livres, écoles professionnelles, institutions et sociétés, instruments scientifiques, architecture, plans, représentation graphique, condition physique, sociale et morale de l'homme, le tout formant cinquante classes. La France à son tour, en 1878, organisait son deuxième groupe sous le titre : Éducation et Enseignement. Dix classes étaient occupées par l'éducation de l'enfant, l'enseignement primaire, secondaire, supérieur, les méthodes, le matériel, la librairie, etc.

A Amsterdam, le livre se perd dans une classe où, pour bien indiquer qu'on ne considère en lui que l'objet de commerce, il est juxtaposé au papier sur lequel il est imprimé et à la plume avec laquelle il a été écrit. Les écoles professionnelles belges, les tableaux scolaires de la ville de Paris, les appareils technologiques de l'Allemagne, les cahiers de nos écoliers du Nord, les documents envoyés par les sociétés de prévoyance apparaissent

à l'œil distrait du promeneur à l'endroit où il s'attend le moins à les trouver, et l'on a peine, au jour des récompenses, à trouver un jury pour décerner les médailles auxquelles ces exposants ont droit. Ne faut-il pas chercher la raison de cet oubli inexplicable dans l'organisation première de l'Exposition d'Amsterdam ?

Cette exposition, en effet, a été l'œuvre d'un groupe de spéculateurs ayant su habilement intéresser à leurs efforts le gouvernement néerlandais et des citoyens éminents de la Hollande, alors que le résultat final par eux poursuivi n'était qu'un bénéfice commercial. On a donc oublié les représentants de l'éducation et de l'instruction auxquels les expositions universelles organisées par les États ou les municipalités font toujours la part si large.

Pareille omission n'a pas, au reste, été faite par les commissaires de l'exposition coloniale néerlandaise, qui ont su, avec un art exquis, ressusciter le passé des peuplades composant l'empire colonial de la Hollande et montrer, à côté des reliques du passé, les résultats de l'occupation européenne dans les domaines si divers de l'administration, de la science, de l'industrie et du commerce.

Amener vers un point déterminé l'ensemble des produits de l'univers, ce n'est là que la première partie du travail ; il faut ensuite créer l'ordre dans la multitude dissemblable des objets réunis et les classer avec méthode, les disposer de telle sorte que la comparaison entre les marchandises exposées soit facile.

Pour atteindre ce but, il importe que la disposition générale adoptée soit telle que le visiteur puisse parcourir à sa volonté, soit l'ensemble de l'exposition particulière d'une nationalité, soit le groupe contenant les objets similaires exposés par les divers pays. La classification nous apparaît donc sous une double face : la forme objective indistincte et la forme nationale ; nous allons rapidement considérer ces deux faces du problème.

La classification objective admise à Amsterdam dans la section du commerce général a été la suivante :

PROGRAMME DE LA SECONDE SECTION

EXPOSITION D'ARTICLES D'EXPORTATION GÉNÉRALE POUR LES COLONIES
ET LES POSSESSIONS D'OUTRE-MER

GROUPE IV

MOBILIER, AMEUBLEMENTS ET ACCESSOIRES

- 24^e CLASSE. *A.* Menuiserie et ébénisterie. Meubles en tout genre.
Objets de vannerie, etc.
Literie et accessoires.
Billards et accessoires. Panoplies, etc.
Mobilier scolaire et de bureau.
B. Ornaments et meubles pour parcs, jardins, kiosques, etc., en bois et vannerie.
- 25^e CLASSE. Ouvrages du tapissier et du décorateur. Tissus d'ameublement, passementeries, garnitures de meubles, etc.
Tapis en tout genre, carpettes, etc. Tentures, papiers peints, toiles cirées, linoleum, oilcloth, camptulicon, corticine, etc.
Objets de literie.
Miroirs, cadres, moulures, encadrements, etc.
- 26^e CLASSE. Lustres, girandoles, candélabres, lampes, ornements à gaz, accessoires.
Bronzes d'ameublement. Ornaments et meubles de jardin en fer, fonte, etc.
Coffres-forts. Serrurerie d'art.
- 27^e CLASSE. Orfèvrerie et argenterie. Objets en fer, acier, bronze, cuivre, étain, aluminium, nickel et autres métaux ou alliages, galvanoplastie et autres pour usage domestique.
Coutellerie, épingles, aiguilles.
- 28^e CLASSE. Horlogerie, pendulerie.
Baromètres, thermomètres, etc. Compteurs divers.
- 29^e CLASSE. Porcelaines, faïences, verreries, cristaux, céramique, terres cuites. Glaces, etc.
- 30^e CLASSE. Appareils de chauffage, de réfrigération, de ventilation, etc. Filtres et autres. Glacières.
Fourneaux, etc. Balances, bascules, etc. Poids et mesures, pour usage domestique.

- Appareils balnéaires, appareils de lessive, presses, calandres et autres.
- Machines pour la fabrication de la glace, appareils pour distiller l'eau, pour utiliser la chaleur du soleil. Accumulateurs de chaleur et autres.
- 31^e CLASSE. Maroquinerie et autres ouvrages en cuir fin.
Marqueterie, tabletterie, bimbeloterie.
Jouets d'enfants. Jeux de société. Brosserie fine. Articles de fantaisie.
- 32^e CLASSE. Articles de librairie et de bureau. Matériel pour le dessin, l'écriture, etc.
Travaux d'imprimerie et de reliure. Albums et ouvrages illustrés, photographies, images, etc. Gravures et estampes à bon marché. Cartes à jouer. Objets servant à l'enseignement scolaire et autres.
- 33^e CLASSE. Librairie musicale. Instruments de musique, pianos, orgues, etc.; instruments à cordes, à vent, mécaniques, etc. Boîtes à musique, etc.

GROUPE V

VÊTEMENTS, LINGERIE ET ACCESSOIRES

- 34^e CLASSE. Fils et tissus de chanvre, de lin, de coton, de soie, de laine, de ramie et autres; bruts, blanchis, teints, imprimés, feutrés, etc.
Châles, dentelles, passementeries, etc.
Meubles et vêtements. Fils, tissus et autres. Confections et parures de tout genre.
- 35^e CLASSE. Vêtements confectionnés. Uniformes, livrées et accessoires. Vêtements imperméables.
Lingerie et bonneterie. Chapellerie et coiffures. Ganterie. Cordonnerie. Parapluies et parasols.
Articles de modes, de toilette et pour la coiffure. Fleurs et plumes, cheveux.
- 36^e CLASSE. Bijouterie, joaillerie. Pierres précieuses.
Parures de tout genre, en or, en argent et autres métaux précieux.
Articles de luxe. Imitation. Éventails, etc.
- 37^e CLASSE. Équipements de voyage et pour le séjour aux colonies ou entre les tropiques.
Articles de voyage. Tentés, effets de campement. Armes portatives.
Instruments de chasse et de pêche.
Instruments de précision pour les voyageurs. Hypsomètres, clinomètres, télémètres, podomètres et autres. Lunettes d'approche, binocles, jumelles et autres instruments d'optique.
Instruments et outils aratoires et industriels.
Armes et instruments de guerre.

GROUPE VI

PRODUITS ALIMENTAIRES, PRODUITS CHIMIQUES, EMBALLAGES DIVERS

- 38^e CLASSE. Conserves alimentaires. Beurre et fromages. Oléo-margarine et autres. Farines. Fécules, pâtes.
Céréales.
Articles de pâtisserie et de confiserie. Articles préparés de café, de cacao.
Boissons.
Stimulants et condiments.
Huiles diverses.
Sel et ses dérivés.
Sucres.
Boissons de toutes sortes.
- 39^e CLASSE. Cigares, cigarettes, tabac à fumer, à priser et autres. Opium, etc.
- 40^e CLASSE. Huiles et corps gras. Savons, etc. Stéarine, paraffine, etc., et articles fabriqués.
Produits chimiques.
Couleurs, laques, vernis, etc.
Alcools et essences pour l'industrie ou l'usage domestique, etc.
Cuirs.
Matières, épreuves, échantillons de teinture, de blanchissage, d'apprêt, de tannerie, etc.
Compositions et produits du travail en caoutchouc, gutta-percha, dammar, copal et autres gommes-résines.
Produits pharmaceutiques. Eaux minérales. Parfumerie.
Allumettes. Soufres. Salpêtres.
Produits divers de chimie industrielle. Indications de leur utilité et de leur emploi dans l'industrie ou dans l'usage domestique.
Gypses, carbonates, phosphates. Guanos. Poudrettes et autres engrais artificiels.
- 41^e CLASSE. Verreries, poteries, fûts, boîtes, bouchons, bouchage, fermetures diverses et autres objets servant à l'emballage, au transport et à la conservation des denrées, produits, etc. Outils et échantillons.

GROUPE VII

MÉCANIQUES, INSTRUMENTS ET OUTILS, MOYENS DE TRANSPORT

- 42^e CLASSE. Moteurs à vapeur et autres. Pièces démontées.
Axes, arbres de couche, courroies, transmissions de mouvement.
Instruments, appareils et outils d'un usage général dans les manufactures, les usines et les fabriques. Laminiers. Presses.
Matériel d'imprimerie.

- Machines et outils aratoires. Machines et outils d'industrie quelconque. Machines à coudre, à piquer, à plisser, à tricoter, etc.
- 43^e CLASSE. Matériel et appareils pour la physique et la chimie, pour l'analyse spectrale, la polarisation, la saccharimétrie, etc., pour la météorologie, l'électricité et la sismographie.
- Appareils photographiques et accessoires, etc. Appareils et objets nécessaires pour l'étude des sciences naturelles et pour les explorations et les collections scientifiques.
- Appareils et instruments de chirurgie et d'art dentaire. Matériel d'ambulance et d'hôpital.
- Appareils de gymnastique, d'orthopédie, etc.
- Instruments de précision, d'arpentage, de nivellement et autres.
- Manomètres, diagraphes, etc.
- Télégraphie, téléphonie, héliographes et autres.
- 44^e CLASSE. Matériel fixe et roulant pour chemins de fer et tramways. Tramways transportables.
- Câbles de transport et autres. Modèles.
- Carrosserie et charronnage. Voitures, chariots, camions, brouettes, etc.
- Sellerie et bourrellerie.
- 45^e CLASSE. Matériel et objets d'équipement pour la navigation au long cours, le cabotage et la navigation fluviale. Modèles de bâtiments, etc.
- Matériel d'armement; munitions navales.
- Chaloupes et canots, espars et agrès, ancres, chaînes et autres.
- Matériel et objets d'équipement pour la pêche de la baleine, du cachalot, du corail, des éponges, etc., et en général pour la chasse et la pêche en pleine mer, côtière et fluviale.
- Instruments de marine et de navigation, boussoles, compas et autres, cartes nautiques.
- Appareils pour phares et signaux. Pilotage, fanaux, balisage. Modèles, dessins.
- Matériel pour chantiers et bassins de carénage, de radoub et autres. Modèles, dessins. Accessoires.
- Appareils de plongeur, de sondage, d'exploration sous-marine. Bateaux et appareils de sauvetage. Dessins, modèles.
- Instruments et appareils de chargement et de déchargement.

GROUPE VIII

GÉNIE CIVIL, CONSTRUCTIONS, BATIMENTS

- 46^e CLASSE. Matériaux de construction. Ornaments.
- Habitations et dépendances. Fabriques, usines et manufactures.
- Granges et hangars. Étables, écuries, etc.
- Modèles, dessins. Accessoires.
- Habitations mobiles. Méthodes d'assemblage, etc. Appareils d'hygiène publique. Accessoires.
- 47^e CLASSE. Objets et matériaux pour ponts et chaussées, pour jetées, môles, bassins, ports et travaux analogues et pour travaux publics en général. Modèles, dessins, reproductions.

- Appareils d'épuisement, à aubes, hélice, vis et autres. Pompes centrifuges, Norton et autres.
Turbines. Norias. Pulsomètres, etc. Accessoires.
Pompes à feu et appareils de sauvetage.
Appareils d'arrosage et d'irrigation pour routes, gazons, etc.
48^e CLASSE. Matériel servant à l'exploitation des mines et des carrières, et au forage des puits artésiens, au cuvelage, à l'éclairage des mines. Instruments de forage, extraction, transport, travail, fonte, etc., du minerai. Modèles, dessins. Accessoires.

GROUPE IX

ARTICLES D'EXPORTATION SPÉCIALEMENT A L'USAGE DES INDIGÈNES DES COLONIES

- 49^e CLASSE. Meubles et vêtements. Fils, tissus et autres. Confections et parures de tout genre.
50^e CLASSE. Instruments et outils aratoires et industriels.
Instruments et outils de chasse et de pêche.
51^e CLASSE. Armes et instruments de guerre.
52^e CLASSE. Livres, objets servant à l'enseignement scolaire, à l'écriture, etc.
53^e CLASSE. Articles d'échange (couteaux, verroteries, indiennes, monnaies, médailles, faïences, verreries, miroirs, idoles, etc.). Articles divers.

Il nous semble que cette classification eût gagné à être ramenée à des groupes moins nombreux, s'inspirant d'idées plus générales.

La vie économique, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, comprend deux termes, la production et l'échange ; dans la production, on distingue :

1^o Les matières premières.

2^o Les procédés, outils, métiers, machines.

3^o Les forces motrices qui permettent aux machines d'arracher la matière à son sommeil, de la tordre en spirales, de l'écraser en plateaux, de la transformer par la fonte, de l'adoucir par le tour, de la vaincre en un mot et de l'asservir aux besoins de l'homme.

4^o Les produits destinés à la satisfaction de nos besoins matériels ou intellectuels.

5^o Les moyens d'échange.

La première division s'applique tant aux produits extractifs (minerais, métaux, combustibles) qu'au sol lui-même, avec les

richesses qui en émergent et les êtres ou les choses qui y trouvent leur substance (bois, fruits, céréales, plantes, chevaux, bêtes à cornes, laine, soie, poils divers) ainsi qu'aux richesses de la mer.

La deuxième division pourrait avoir un caractère historique ; l'on y grouperait à côté des machines perfectionnées l'outillage d'autrefois, les métiers à la main et au pied, et ce ne serait point la moindre originalité d'une exposition d'offrir, en concordance avec la classification des produits, une double galerie du travail manufacturier et du travail individuel.

La troisième division comprendrait les deux modalités de la force : force externe mécanique, force interne chimique (moteurs animés par l'air libre ou comprimé, l'eau, la chaleur, l'électricité, la vapeur, etc.).

Tous les résultats du travail, habitation, mobilier, vêtements, aliments, composeraient la quatrième division.

Dans la section consacrée à l'échange seraient classés les voies et moyens de transport terrestre et maritime.

Les produits étant classés d'après le système admis, il faut encore les disposer dans un ordre qui satisfasse l'intérêt particulier à chaque pays. Les diverses nationalités ne semblent pas à la veille d'abaisser leurs frontières et de confondre les résultats de leur activité, même dans l'enceinte pacifique du travail. Il faut donc choisir telle disposition, que l'on puisse, selon le sens de la marche, examiner l'ensemble de l'exposition d'une nation ou l'ensemble d'une classe.

Ce résultat difficile à atteindre a été presque réalisé, en 1867, à Paris. L'enceinte ellipsoïdale du palais contenait sept rangs de galeries concentriques, correspondant aux sept groupes de l'exposition ; les galeries étaient coupées par seize rues, partant du centre et laissant entre elles un nombre égal de secteurs ; un secteur était consacré à une nation. Pour parcourir l'exhibition d'un pays, le visiteur marchait de la circonférence au centre ; en suivant une même enceinte ellipsoïdale, il avait sous les yeux l'ensemble des produits d'une industrie.

Il ne faut pas, en effet, qu'une exposition soit seulement un immense étalage d'objets séduisants : il faut encore que la confrontation des salaires moyens, des prix de revient, des prix de

vente, soit possible. La réunion de ces divers éléments permet seule d'établir entre les rivaux une classification raisonnée et équitable.

Les courtes observations critiques qui précèdent ont indiqué que l'on n'a pas rencontré dans l'Exposition d'Amsterdam, disposée sans méthode générale, composée d'éléments peu en rapport avec les forces productives de chaque industrie et de chaque pays, les matériaux nécessaires à une comparaison équitable et raisonnée; on ne devra pas, en conséquence, nous blâmer trop vivement si parfois, quittant des enseignements assez restreints, nous recherchons, en jetant un coup d'œil autour de nous, si la France, ainsi que s'empressent trop de le répéter nos rivaux, a déchu de sa splendeur, et quelles mesures peuvent assurer à nos industriels et à nos commerçants la possession de leur ancienne clientèle et la conquête de débouchés nouveaux.

DEUXIÈME PARTIE

PREMIÈRE SECTION

PRODUCTION

1° Les matières premières et auxiliaires du travail.

Ce premier groupe n'était représenté à Amsterdam que par de rares échantillons, exhibés dans la section coloniale, et par une exposition des centres charbonniers.

Quel intérêt cependant il y aurait à réunir, à côté des produits fabriqués par l'homme, les matières premières mises par la nature à sa disposition !

C'est à elle, en effet, que nous empruntons les matériaux dont nous nous servons pour nos travaux ; les uns sont extraits de son sein, les autres naissent à sa surface et tirent du sol les éléments qui leur permettent de croître et de vivre. Il serait utile au producteur de rencontrer, méthodiquement classés, les renseignements divers qu'il pourrait utiliser. Quels avantages il tirerait d'une collection où il trouverait les échantillons des richesses minérales, végétales et animales, la description ou la représentation figurée des ressources par contrées, le tableau des matières soumises à l'action de l'homme, leurs utilisations actuelles, leurs utilisations possibles ! Ce n'est là, hélas ! qu'un désir.

Fixons toutefois par quelques chiffres l'état de ces richesses.

L'extraction annuelle du combustible (houille, anthracite, glinite) pour le globe terrestre entier atteint près de 300 millions de tonnes, soit, par journée de travail, cent mille wagons de dix tonnes!

L'Angleterre fournit presque la moitié de ce tonnage, par ses bassins du Durham, du Northumberland, du Yorkshire, du Derbyshire, de l'Écosse, du Lancashire, du pays de Galles, des comtés de Stafford et de Worcester; elle consomme elle-même les 7/8 de son extraction. Les États-Unis et l'Allemagne participent pour 1/6 environ à l'extraction totale; la France, la Belgique, l'Autriche-Hongrie, pour 1/20.

L'ensemble de la production française, en 1880, a été de 18,804,767 tonnes de houille et anthracite, et de 556,797 tonnes de lignite; les bassins du Nord et du Pas-de-Calais ont extrait sur ce chiffre 7 millions de tonnes, et les bassins de la Loire et d'Alais 5 millions.

Sur ces 1,800,000 wagons, la France exporte à peine 70,000 wagons; pour satisfaire aux besoins de son marché intérieur, elle doit, par contre, importer annuellement plus de 900,000 wagons (925,717 wagons en 1883), soit un tonnage égal à la moitié de son extraction.

L'importation est faite par l'Angleterre (38,500 wagons), la Belgique (42,200 wagons), l'Allemagne (12,000 wagons). Nous trouverons plus tard dans le prix de revient de nos houilles une des causes principales d'infériorité de notre grande industrie.

Si maintenant nous considérons les principaux minerais, nous remarquerons qu'on estime à près de 80 milliards la valeur de l'or et de l'argent existant sur le globe; chacun de ces deux métaux rentre pour environ moitié dans cette évaluation.

La production annuelle de l'or égale environ un demi-milliard, celle de l'argent 400 millions. Les principaux centres de la production de l'or sont l'Australie et le Canada (200 millions), les États-Unis (125 millions), la Sibérie (100 millions), l'Amérique espagnole (40 millions).

L'extraction de l'argent représente environ pour les États-

Unis 250 millions et pour l'Amérique espagnole 100 millions.

La production annuelle du cuivre, du plomb et du zinc s'élève à 600,000 tonnes; celle de l'Europe seule représente 450,000 tonnes.

Viennent ensuite l'étain, le nickel, l'antimoine, le mercure, le platine, les carrières, les ardoisières, etc.

Ce défilé d'immenses richesses comptait à Amsterdam quelques représentations secondaires, bien insuffisantes pour un aussi vaste groupement : on y voyait seulement des minerais aurifères recueillis dans l'île Sumatra; du soufre natif, des conglomérats aurifères, du sel gemme envoyés par le Sénégal; des pierres lithographiques et des minerais de nickel de la Nouvelle-Calédonie; de la houille, de l'alun de roche, du borax venus de la Cochinchine. La Guadeloupe exposait du soufre natif, de la pouzzolane, du sel marin et du sel gemme; Cuba avait expédié des minerais de fer et du fer chromé; les îles Philippines présentaient des dalles en soufre fondu; Porto-Rico, des marbres et des pierres tendres; la République d'Haïti, des minerais de fer, du cuivre, de la houille, des lignites, du quartz aurifère, des marbres, des onyx, des porphyres. Les agates, le sulfure d'antimoine, le sulfure d'arsenic, l'argile noire, les minerais de fer, le jade, la chaux, le sel marin, le sel gemme, etc., de l'Inde anglaise venaient clore cette liste à peine commencée.

Le règne végétal, qui comprend 4 à 500,000 espèces, n'était pas beaucoup plus favorisé; les essences forestières coloniales seules présentaient une exposition de réelle importance.

Bien que le champ de nos appréciations soit très limité, l'étude rapide de la sylviculture nous permettra de préciser nos *desiderata* pour l'avenir.

Déjà, en 1873, lors de l'Exposition de Vienne, M. Mathieu, sous-directeur de l'École forestière de Nancy, réclamait « des comptes rendus d'expériences ou d'observations diverses, et tout particulièrement la statistique des forêts domaniales et même des forêts communales, avec le plan de chacune d'elles à la même échelle, l'indication des altitudes du sol minéralogique et géologique, des essences, du régime et du mode d'exploitation, avec le relevé de la production par catégorie de marchandises, le revenu brut et le revenu net en argent ».

Il convient d'élargir ce programme, de cataloguer soigneusement toutes les utilisations des différentes essences, de fixer pour chacune d'elles les conditions générales de climat, de température, de lumière, d'humidité nécessaires, d'indiquer sur des cartes leurs limites naturelles, de déterminer, en conséquence, les conditions, les résultats et les avantages incalculables d'une acclimatation systématique.

Pourquoi ne pas exposer à l'œil étonné du visiteur les transformations dont nos landes et nos côtes mouvantes ont déjà été l'objet ! Il a été entrepris contre un sol rebelle une lutte fructueuse, dont il y aurait profit à voir les éléments rassemblés avec méthode ; des tableaux clairs et nets présentant les sols gagnés à côté de ceux qui restent à couvrir d'une flore protectrice.

L'Exposition d'Amsterdam, muette sur ces divers problèmes, offrait toutefois une collection coloniale importante, accompagnée de notices et de catalogues dressés avec soin.

Elle comprenait 2,610 échantillons de bois divers, parmi lesquels 572 venaient des colonies françaises, 844 des colonies espagnoles, 457 des colonies anglaises. Ces bois, dont quelques-uns sont remarquables par la beauté de leur grain et de leurs teintes, leur élasticité et leur incorruptibilité, peuvent être utilisés pour les constructions navales, les traverses de chemin de fer et le matériel roulant, la charpente, l'ébénisterie, la marqueterie. Certaines de ces essences contiennent des gommés, des résines, des sucres colorants, des matières tannantes ; d'autres renferment des matières pharmaceutiques ou nutritives.

Dans les colonies françaises, la Cochinchine tenait le premier rang. Ses plus belles essences, le teck pour constructions navales, le saoden pour pilotis et charpente, le talc pour l'ébénisterie, dont la belle teinte brune noircit avec l'âge, le gô-ca-tac pour la menuiserie, deviennent rares faute de développement méthodique.

Les bois dominants de la Nouvelle-Calédonie sont les bois durs de petite dimension, utilisables pour les travaux du tour, la tabletterie et la gravure sur bois, le tomann, le faux bois de fer et le faux bois de rose.

Le Sénégal produit des bois pour la charpente, les constructions navales, l'ébénisterie ; ses essences les plus appréciées sont

le caïlcedra, le mampatas, le neou, le dialambam, le gonakié, le sourom, le mancome, le tabako, etc.

Malgré la flore exceptionnelle et surabondante de la Guyane française, le travail forestier y est presque abandonné ; les essences les plus remarquables que produisent ses forêts sont : le satiné, le bois de lettre moucheté, le bois de cannelle, le cèdre noir, le cèdre blanc pour pirogue, le palétuvier pour constructions courbes d'embarcations et palissades dans la vase salée, le gaïac de Cayenne pour arbres et roues de moulin, le courbaris, etc.

La Martinique et la Guadeloupe soumettaient cent échantillons de bois très appréciés ; dans la dernière de ces colonies, la disposition montagneuse du sol entrave l'exploitation.

Les îles Philippines (colonies espagnoles) avaient rassemblé 364 échantillons d'essences supérieures, recherchées pour toutes les utilisations du bois ; je citerai seulement le molanin, l'épil, le narra, l'aclé, le tindalo, le bétiz, le camagon, le dungon, le guyso, l'yacal.

Les forêts de l'île de Java (colonies néerlandaises) se divisent en deux séries : les forêts de bois sauvage et les forêts de jati, ou mieux de teck ; les premières sont presque inexplorées ; les secondes sont placées depuis 1865 sous le régime gouvernemental, et prochainement nous verrons l'exploitation des jatis cornés, oléagineux, calcaires, marbrés à flamme, à coquille, prendre une importance inattendue.

La Nouvelle-Galles du Sud (colonie anglaise) présentait son iron bark pour traverses, le spotted-guin pour navires, le blue-gum pour charonnage, le black-butt pour charpente, le mahogany, le tallow-wood, etc.

Les ressources données par le règne animal (cornes, laines, soie, poils, soie de porc, os, peaux, coquillages, etc.) n'étaient pas classées à Amsterdam.

Ces nombreuses lacunes dans le groupe fondamental nous autoriseront à dire quelques mots sur les matières premières les plus importantes, lorsque nous étudierons leurs transformations.

2° Les procédés.

Franklin, en définissant l'homme un animal qui fait des outils, caractérisait dans une formule saisissante l'importance exceptionnelle des moyens ou procédés du travail dans l'œuvre économique. Les matières premières fournies par la nature subissent, en effet, différentes modifications avant d'être utilisables. Ces transformations sont exécutées par la main de l'homme, que seconde puissamment un outillage de jour en jour plus perfectionné. L'espace parcouru entre le simple outil à la main et la machine-outil animée par un moteur autre que la force musculaire humaine est immense, mais le but recherché par des moyens divers est pareil ; il conviendrait donc d'offrir, en concordance avec la classification générale des produits, une double galerie du travail manufacturier (outils, instruments, appareils, métiers) et du travail exclusivement individuel (machines-outils). Il y aurait dans cette disposition historique un enseignement précieux pour les visiteurs.

L'homme ne procède pas autrement que la nature qui, par un travail constant, réunit ou sépare les éléments qui se meuvent en elle ; lui aussi, pour tirer un usage utile des matériaux mis à sa disposition, les réunit, les rapproche ou les disjoint ; il est servi dans cette œuvre par l'outil qui, sous ses formes variées, n'est à vrai dire qu'un prolongement des organes du travailleur.

Les formes de l'outil changent à l'infini, suivant les matières à transformer. Celles-ci doivent être d'abord arrachées du sol par les procédés extractifs ; elles sont alors susceptibles d'utilisations variées : la classification des moyens de travail doit donc être modelée d'après la modalité des produits.

L'homme est en lutte ininterrompue avec la nature ; il doit incessamment combattre contre les forces extérieures qui l'étreignent, jusqu'au moment suprême de la victoire définitive. Nous devons nous protéger contre le froid, la chaleur, les intempéries de l'air, résister aux attaques des forces contraires, assurer la satisfaction de nos besoins tant matériels que moraux.

Chacune de ces nécessités se trouve successivement satisfaite :

1° Par les substances alimentaires et pharmaceutiques ;

2° Par les produits enveloppant le corps : lingerie, bonneterie, vêtement, chaussure, chapellerie, etc.;

3° Par le mobilier et ses accessoires ;

4° Par l'habitation ;

5° Par les armes ;

6° Par les méthodes et le matériel d'enseignement, permettant à l'homme de perfectionner ses facultés créatrices.

L'outil n'étant lui-même que le résultat de l'effort mécanique, les procédés peuvent être classés suivant les produits qu'ils permettront de créer. Tenant compte des éléments ci-dessus indiqués, la classification suivante nous paraît pouvoir être adoptée :

1° L'outillage mécanique, avec ses tours parallèles, ses machines à raboter, ses étaux limeurs, ses machines à fileter, à percer, à mortaiser, à tailler les fraises, etc.;

2° Le matériel et les procédés des mines, carrières (extraction terrestre), l'appareil et le gréement de pêche (extraction fluviale et maritime), la métallurgie ;

3° Le matériel et les procédés de l'exploitation agricole et des industries alimentaires et médicamenteuses, dont la série commence avec les instruments qui préparent le sol, ensemencent, récoltent, nettoient, battent les grains, pour s'étendre jusqu'aux appareils de distillation et finir au laboratoire du pharmacien ;

4° Le matériel et les procédés de l'exploitation des textiles : filature, tissage, broderie, couture, confection, tannerie, préparation des chaussures, etc. ;

5° Le matériel et les procédés de la confection des objets du mobilier, travail du bois ;

6° Le matériel et les procédés de la charpente, maçonnerie, architecture, etc. ;

7° Le matériel et les procédés pour la préparation des armes ;

8° Les procédés et les éléments de la teinture, puisqu'il s'agit non seulement de modifier la forme des choses, mais souvent de leur donner des propriétés moléculaires nouvelles et des couleurs variées ;

9° Le matériel, les appareils, les instruments, les procédés de l'enseignement intégral, abstrait, physique, naturel et technologique et le matériel d'imprimerie.

L'exposition mécanique d'Amsterdam était incomplète et ne révélait aucun progrès saillant capable d'entraîner une révolution industrielle. L'Angleterre et les États-Unis s'étaient presque complètement abstenus, et si la France était représentée par quelques exposants de haute importance, tels que Fives-Lille, la Société de constructions mécaniques de Saint-Quentin, Hermann Lachapelle, Hurlu, Piat, les anciens établissements Cail, Marinoni, on ne peut point ne pas signaler l'absence des grands constructeurs de Rouen, du Creusot, des forges et chantiers de la Méditerranée et de l'Océan, des forges et fonderies de Terre-Noire, etc.

L'outillage mécanique comptait cinquante-six exposants, dont sept Français; parmi ces derniers, nous signalerons les maisons Hurlu et J. Leblanc et C^{ie}. M. Leblanc exposait une machine très remarquée, de construction excellente et de fonctionnement régulier pour la fabrication des écrous; cette machine permet de faire des pièces de toutes dimensions, depuis 8 millimètres jusqu'à 30 millimètres de trou.

MM. Smith et Coventry de Manchester avaient envoyé une série complète de machines très appréciées pour leurs ingénieurs perfectionnements, et affirmaient une fois de plus la supériorité des Anglais dans le travail des machines à métaux.

La Compagnie de Fives-Lille presque seule présentait des machines d'extraction et d'épuisement des mines. Les parties principales du gréement pour pêche étaient réunies à Amsterdam. On remarquait les poulies et les agrès du département de la marine hollandaise, les chaînes de la Gute-Hoffnungshütte actien-verein d'Oberhausen, les ancres de la maison Baxter et C^{ie} de Londres, les toiles à voiles de Huret-Lagache et C^{ie}, de Joubert-Bonaire (France), des frères Rutherford de Glasgow, de Klinger Heinrich de Vienne, et surtout de la Société manufacturière du lin de Narva.

La Hollande, l'Allemagne, la France, l'Angleterre, avaient réuni de belles expositions de cordages, parmi lesquelles il y a lieu surtout de signaler celles de la Société Felten et Guillaume de Mulheine-sur-Rhin, de Saint frères de Paris et de la corderie de Belfast. L'Angleterre fabrique des filets de coton qu'elle

exporte en grand nombre au préjudice de l'industrie française.

Les Anglais, qui tiennent le premier rang pour les machines agricoles, étaient représentés par les maisons Marshall et Ruston Proctor, dont les batteuses sont très recherchées. Les faucheuses et les moissonneuses, que l'Amérique et l'Angleterre produisent avec abondance, apparaissaient à peine ; l'on constatait la même pénurie pour les instruments aratoires.

Les outils divers, faux, faucilles, haches, socs, figuraient en grande quantité dans les galeries réservées à l'Autriche, à l'Allemagne, à l'Amérique.

Les appareils de meunerie, très nombreux, montraient la lutte acharnée entreprise contre le vieux système à meules tournantes par les machines à cylindre de fonte et de porcelaine que préconisent les Autrichiens, les Belges et les Allemands.

Fives-Lille exposait une série complète d'appareils pour la sucrerie. Les anciens établissements Cail avaient envoyé, de leur côté, un moulin, une défibreuse de cannes, un appareil d'évaporation, etc., tous organes de bonne construction, mais ne présentant point d'amélioration notable.

L'Allemagne offrait quelques belles vitrines d'instruments de précision. Nous devons là aussi — malgré le développement de notre exportation, qui, de 6,340,400 francs, moyenne annuelle de la période quinquennale 1873-1878, s'est élevée à 9,317,000 francs en 1882, pour atteindre 10,725,000 francs en 1883 — nous attendre avant peu à rencontrer sur les marchés extérieurs notre adversaire accoutumé.

La quatrième division, qui rassemble le matériel le plus apte aux transformations journalières, n'était représentée que par les machines à broder et les machines à coudre, qui occupaient une large place dans la galerie allemande. La machine à coudre, inventée en 1830 par le Français Thimonier, est aujourd'hui d'un usage universel. On en fabrique annuellement 800,000 à 1 million ; dans ce chiffre, la production de la France représente à peine un vingtième. La suprématie qui jusqu'alors appartenait à l'Amérique menace de passer outre-Rhin. Les Allemands se sont attachés à cette fabrication ; ils construisent annuellement 350,000 machines environ ; leurs prix de revient sont sensiblement diminués par l'emploi de la main-d'œuvre féminine. La

machine allemande est d'une fabrication grossière; mais grâce à son bon marché, grâce surtout à la ténacité et à la multiplicité des agents qui la vendent, elle s'assure des débouchés importants et lutte sur le marché français même contre les produits supérieurs fabriqués par MM. Hurtu et Hautin et la Société française des machines à coudre.

La cinquième classe comprend surtout l'outillage destiné au travail du bois; la France et l'Angleterre présentaient d'intéressantes exhibitions. La maison Levis et Levis de Londres avait monté une scie circulaire avec guide inclinable, une machine universelle portant scie circulaire, scie à rubans, mèches pour percer et mortaiser. MM. G. Richard et C^{ie} de Manchester exposaient une scie à rubans, une machine automatique pour affûter les lames de scie et leur donner la voie, des raboteuses, des dégauchisseuses, un travailleur universel portant : scie circulaire pour feuillures et pour coupes biaisées diverses, avec table et guides inclinables et chariot à mortaiser; cet outillage est d'excellente fabrication, mais n'indique aucune innovation sérieuse.

La France était représentée par les maisons Tiersot, Dugoujon, Arbey et C^{ie}; cette dernière mérite particulièrement d'être signalée. L'effort incessant de l'industriel éminent qui la dirige avait rassemblé à Amsterdam une scie verticale pour le débit en planches ou madriers des gros bois, des raboteuses, une toupie pour moulures, une machine à défibrer le bois, une machine à formes pour dégrossir les bois selon les modèles donnés, tels que crosses de fusil, sabots, etc., un appareil fort intéressant destiné à trancher les placages d'épaisseur jusqu'à 7 millimètres.

Le matériel compris dans les divisions VI, VII, VIII manquait presque absolument; les produits tinctoriaux seuls, dont le rôle devient chaque jour plus important dans l'industrie, tenaient une large place. L'industrie des matières colorantes dérivées du goudron, de la houille, était représentée par la Société anonyme des matières colorantes et produits chimiques de Saint-Denis et par l'Anilin und Soda fabrik de Stuttgart. Cette industrie, qui ne compte pas encore vingt années d'existence, a pris une large extension; l'on n'évalue pas en ces articles la production annuelle

à moins de 100 millions de francs. L'importation française s'élève chaque année, ainsi que le révèlent les statistiques de la douane résumées ci-contre :

Moyenne de la période	1873-1877	713,400 fr.
—	1878-1882	1,989,000 »
Année 1882		4,523,000 »
— 1883		7,090,000 »

La garance est aujourd'hui remplacée par l'alizarine artificielle, dont l'invention date de 1878. Cette fabrication, qui est monopolisée par huit fabriques allemandes et une fabrique anglaise, représente un chiffre annuel de 30 millions de francs.

L'industrie des couleurs végétales et minérales, qui est restée presque stationnaire en France, a quadruplé en Allemagne dans les dix dernières années; Leipzig est devenu le centre d'un commerce très important. Les États-Unis, qui importaient d'Europe toutes les couleurs dont ils avaient besoin il y a quinze ans, font de grands efforts pour fabriquer aujourd'hui les produits nécessaires à leur marché intérieur.

Les couleurs végétales généralement employées pour la teinture des laines et des étoffes, les couleurs minérales pour papiers peints, pour fleurs, pour peintures fines, pour peinture commune, etc., étaient représentées par de nombreuses maisons; nous nommerons: Hardy Milori et C^{ie}, Ch. Lorilleux et C^{ie}, Levainville et Rambaud de Paris, Pommier et C^{ie} de Gennevilliers, Max Singer de Tournay, Lewis Berger et fils de Londres, Geb. Heyl et C^{ie} de Charlottembourg, Sattler de Schweinfurt.

Les fabricants d'outremer artificiel étaient peu venus à Amsterdam; citons seulement la belle exposition de M. E. Guinet de Lyon, dont la fabrique produit annuellement 1 million de kilogrammes.

La place prise récemment dans la consommation par l'amidon du riz a favorisé la fabrique des environs de Londres et d'Anvers à notre détriment. Nos importations, qui étaient en 1870 de 1,682,339 francs, ont atteint, en 1882, 9,531,522 francs.

La France a progressé dans la fabrication de la soude, ainsi que le constate le tableau suivant :

Exportation soude.	{	1877.	11,022,077 fr.
		1879.	17,471,631 »
		1882.	24,553,037 »

L'importation n'a pas subi de variations sensibles dans les six dernières années. Ce résultat favorable doit être attribué à la création de nouvelles usines pour la préparation de la soude par l'ammoniaque. Le procédé, connu depuis 1838, n'a été appliqué efficacement que vers 1873 et tend chaque jour de plus en plus à supplanter le procédé Leblanc, qui a rendu jadis des services si notoires. La production annuelle de la soude en Europe dépasse actuellement 700,000 tonnes, dans lesquelles l'Angleterre fournit plus de 400,000 tonnes et la France 125,000 tonnes.

La dernière division embrasse tout le matériel et les procédés de l'enseignement intégral, y compris les machines pour la fabrication du papier, les procédés de la typographie, de la taille-douce, de la lithographie, etc.

MM. de Nacyer et C^{ie}, de Willebroeck (Belgique), avaient seuls installé un appareil complet pour la fabrication du papier permettant au visiteur surpris de suivre les transformations diverses de la matière.

M. Marinoni, dont les machines à imprimer sont universellement appréciées, faisait fonctionner dans la même galerie des presses qui tirent 48,000 feuilles recto et verso en une heure. On assure que les Allemands utilisent des presses dont le tirage horaire s'élève à 20,000.

Le matériel d'enseignement ne formait pas une classe distincte. La France n'avait envoyé aucun document émanant de ses écoles commerciales; rien ne rappelait les hautes études technologiques ni l'organisation remarquable de nos écoles d'arts et métiers et de nos sociétés industrielles : l'enseignement primaire seul était affirmé par une exposition intéressante du département du Nord et les collections précieuses de la ville de Paris.

La Belgique, où l'on rencontre le plus d'écoles professionnelles et d'ateliers d'apprentissage, exhibait seulement les travaux de 18 écoles, parmi lesquelles nous devons signaler ceux de l'école professionnelle de Gand.

L'Allemagne, qui compte 250 écoles de commerce, des écoles d'arts, de coupe, etc., n'était représentée que par quelques appareils scientifiques.

Enfin, l'école professionnelle de dentelles de Tokio (Japon) venait clore une série à peine ouverte.

3° Les moteurs.

Le travail de l'homme a été complètement transformé par l'introduction de puissants moteurs animant de nombreuses machines-outils. Les forces de la nature disciplinées, dirigées, distribuées, ont aplani toutes les barrières et étendu indéfiniment les limites de la production. Le chiffre des moteurs à vapeur employés dans l'industrie a suivi, pour la France, la progression suivante :

1840.	2,591 machines pouvant produire	34,350 chevaux.
1850.	5,322 —	66,642 —
1860.	14,513 —	177,652 —
1870.	27,088 —	336,030 —
1880.	41,772 —	544,152 —

Ce tableau indique suffisamment la haute valeur du groupe que nous allons parcourir.

Les forces de la nature présentent des modalités essentielles : forces externes mécaniques (choc, air libre ou comprimé, chute d'eau), forces internes chimiques (combustion produisant l'élasticité de la vapeur d'eau, électricité dynamique, gaz, poudre, nitroglycérine, etc.). L'emploi des forces externes par le moulin à vent, le navire à voiles, les roues hydrauliques, les turbines, les machines à colonne d'eau, les béliers, appartient plus par-

ticulièrement aux époques antérieures de production ; l'industrie moderne est spécialement caractérisée par l'action des forces internes.

A Amsterdam, les vrais combattants, les chercheurs patients de la grande construction mécanique s'étaient presque tous abstenus. Nous aurions aimé cependant à suivre les progrès réalisés depuis 1878 dans la solution des problèmes qui stimulent la sagacité des constructeurs, cherchant à obtenir sinon la régénération complète de la vapeur, du moins la transformation aussi parfaite que possible de l'énergie de la chaleur en puissance mécanique.

Amsterdam ne montrait rien de nouveau. MM. Naeyer de Willebroeck avaient installé trois générateurs fournissant la vapeur dans la salle des machines, dont les dispositions ne révélaient aucun perfectionnement. La fabrique royale des machines à vapeur d'Amsterdam (l'usine la plus importante de Hollande, fondée en 1826 et occupant 2,000 ouvriers) ne soumettait point de son côté de disposition originale.

La maison E.-H. Bergemann d'Helmond et la Société anonyme « les ateliers de Brabant », au moyen de machines horizontales avec détente recevant commande du régulateur, animaient les galeries du travail. La maison Bollinckx de Cureghem - lès - Bruxelles faisait fonctionner une très belle machine de 150 chevaux. La machine à vapeur de la construction la plus perfectionnée sortait des ateliers de MM. Wehyer et Richemond et servait à mettre en mouvement une pompe de fabrication française.

Parmi les appareils accessoires, l'on remarquait les injecteurs des frères Körting, qui fonctionnent à faible tension et permettent d'aspirer l'eau d'alimentation à 7 mètres. Les mêmes constructeurs exposaient aussi des moteurs à gaz.

Si les courtes dispositions de ce travail ne peuvent nous permettre d'étudier les modifications remarquables apportées aux moteurs à vapeur, depuis la machine Watt jusqu'aux dispositifs Corliss et Woolff Compound, la situation économique de cette industrie devra attirer notre attention.

L'importation des machines, qui était en 1869 de 14 millions 200,000 francs, s'est élevée en 1882 à 87,600,000 francs. Ce mou-

vement s'explique par l'infériorité du prix de revient des machines en Allemagne, en Belgique et en Angleterre.

Pour préciser cette affirmation, empruntons quelques chiffres au rapport remarquable de M. Périssé sur la classe 42.

Les principales causes différentielles sont : les prix de la houille, le taux des salaires, les tarifs de transport.

La houille revient de 5 à 6 francs la tonne sur le carreau de la mine en Angleterre et dans le bassin de la Ruhr (Allemagne), tandis qu'en France elle coûte de 10 fr. 50 à 13 francs.

La préparation des métaux entrant dans la construction des machines françaises occasionne ainsi une dépense supplémentaire de houille qu'on évalue :

A 40 fr.	par tonne de fer.
A 32 »	— d'aciers moulés ou laminés.
A 20 »	— de fonte moulée.
A 40 »	— de bronze.

Ce qui revient à dire qu'un générateur à bouilleurs nous revient par ce seul facteur à 3 fr. 50 et une machine à vapeur à 3 fr. 20 plus cher aux 100 kilos qu'à nos concurrents. Le prix moyen d'une machine à vapeur de 30 à 250 chevaux étant de 100 francs pour 100 kilos, le taux d'augmentation est de 3 et demi pour 100 environ.

Le deuxième facteur accuse aussi un surcroît sensible de notre prix de coût. Le salaire moyen du personnel (mécaniciens et aides) indispensable pour le travail des machines est en

France de	4 fr. 75
Et en Allemagne.	3 » 15
Soit une différence de . . .	
	1 fr. 60

L'Allemagne gagne donc 34 pour 100 sur la main-d'œuvre, et comme celle-ci représente 15 à 25 pour 100 de la valeur totale des machines, nos concurrents sont encore avantagés de ce chef sur le prix d'ensemble de 7 pour 100.

Les transports constituent pour nous une troisième cause d'infériorité : la proximité des mines et des installations métallurgiques en Allemagne et en Angleterre, l'extension des voies fluviales et maritimes, l'application du pfennig-tarif pour les matières premières transportées sur les lignes du bassin de la Ruhr sont autant d'avantages qui représentent une différence de 2 à 3 pour 100. Tous ces éléments additionnés démontrent que le prix de revient des machines françaises dépasse approximativement de 13 pour 100 celui des machines anglaises et de 16 et demi pour 100 celui des machines allemandes.

La douane, à l'entrée, absorbant 7 pour 100 en moyenne et le transport environ 2 pour 100 sur les produits anglais et 4 pour 100 sur les produits allemands, la faveur pour le produit étranger reste donc de 3 à 5 pour 100 sur notre marché intérieur.

A la sortie, nos constructeurs ont bien l'avantage du drawback sur les métaux bruts, avantage que l'on estime à 3 pour 100 ; mais ce tantième est absorbé par le coût du transport jusqu'à la frontière, et nos machines parviennent sur le marché extérieur avec la surcharge de 13 à 16 et demi pour 100 précédemment déterminée.

Les tarifs de transport pour arriver aux marchés extérieurs sont pour notre industrie métallurgique une nouvelle cause d'infériorité. Le coût de l'expédition, basé pour les machines sur un tarif de 6 centimes par tonne et par kilomètre en Angleterre, en Belgique et en Allemagne, augmente le prix de la tonne rendue au port d'embarquement de 7 à 8 francs pour les deux premiers pays et de 13 francs pour le troisième (bassin de la Ruhr) ; en France, le tarif de 8 à 12 centimes par tonne et par kilomètre charge le prix de la tonne de 28 à 30 francs.

Et ce n'est pas tout encore, non seulement nos tarifs sont plus élevés que les tarifs étrangers, mais les marchandises étrangères jouissent sur nos propres lignes d'une tarification inférieure à celle qui frappe les produits nationaux similaires !

M. le sénateur Feray d'Essonnes a dénoncé ces faits devant la Commission d'enquête le 6 mars 1884 ; j'emprunte les quelques lignes suivantes à sa déposition : « Les tarifs de chemins de fer sont calculés de telle façon qu'ils se trouvent préjudicier

au producteur français ; ainsi, par exemple, nous conduisons à Paris une chaudière que nous devons envoyer en Italie ou en Algérie ; de Paris à Marseille, nous payons 70 francs par tonne de transport, et d'un autre côté l'Anglais qui amène une chaudière à Dunkerque, ou le Belge qui l'amène à Armentières pour l'envoyer à Marseille en vertu du tarif de transit, ne paye également que 70 francs ; nous payons 70 francs de Paris à Marseille pour un trajet de 800 kilomètres, et l'étranger pour un parcours de 1,150 kilomètres ne paye pas plus ! Et cependant à ce chemin de fer qui nous traite de cette façon, nous avons payé le transport de la matière première, nous avons payé le transport du combustible ; nous qui tirons, je suppose, nos fers et nos fontes d'Anzin, notre charbon d'Anzin ou du Pas-de-Calais, nous avons payé à ce chemin de fer qui nous prend beaucoup plus cher pour transporter nos produits à Marseille le double de ce que l'étranger lui donne, car lorsque le chemin de fer transporte une tonne de chaudière anglaise, il ne transporte que cette tonne, tandis que lorsqu'il s'agit d'une chaudière française, il a déjà transporté la matière première et le charbon que nous avons employés pour sa fabrication. »

Nous sommes autorisés à conclure que si la France est au bon rang pour le fini de son travail mécanique et l'élégance de ses assemblages, l'élévation de ses prix de revient lui ferme les marchés d'exportation et permet même à l'étranger de venir lutter avantageusement contre la production française sur le domaine national.

4° Les produits.

Nous avons déjà fixé les lignes principales de la classification des produits.

Notre première division comprend les substances alimentaires et pharmaceutiques, et le système vasculaire qui les prépare, les reçoit, les conserve.

Nous étudierons successivement :

Les substances solides ;

Les substances liquides;
Les ustensiles de l'art culinaire;
Les enveloppes ou récepteurs provisoires (verreries, porcelaines, faïences, poteries, céramique, tonnellerie, etc.).
Les principales substances alimentaires solides sont :
Les céréales (blés, farine, fécule, etc.);
Les sucres (sucre brut ou raffiné, chocolats, etc.);
Les viandes;
Les stimulants, condiments, etc.

Céréales. — La culture française subit fatalement une crise dont les chiffres qui suivent indiquent l'intensité :

Périodes.	Importation.	Exportation.
1873-1877	1,444,979,000 fr.	854,234,000 fr.
1878-1882	3,250,878,000 »	318,260,000 »

En six années, l'importation toujours croissante a donc dépassé l'exportation d'une somme supérieure à 3 milliards.

La récolte de 1883, sans être égale à celle de 1882, est restée supérieure à la moyenne des dix dernières années. Récolte de 1883 : 103,750,000 hectolitres de froment; moyenne des dix dernières années, 102,616,000 francs. L'année 1883, pendant laquelle les importations de froment ont atteint 1 milliard 8 millions de kilos, contre une exportation de 10,263,000 kilos, a désorienté toutes les prévisions et commence une ère nouvelle dans notre économie agricole. Pour la première fois, en effet, la mercuriale indique une baisse de prix à côté d'une récolte médiocre; ce résultat est plein de menaces pour l'avenir de la propriété française. Il annonce la naissance de conditions nouvelles, lesquelles amèneront fatalement une dépréciation absolue de la fortune foncière.

La Russie, l'Inde par Suez, l'Amérique du Nord (et plus tard l'Australie par Panama) sont autant d'envahisseurs redoutables.

Les blés indiens sont rendus en France à très bon compte; l'importation de ces céréales, qui était en 1882 de 6,069,000 francs, a atteint, en 1883, 8,880,000 francs.

La culture américaine, de son côté, redouble d'efforts. Dès 1876, la production du blé américain est entrée dans sa période de large développement ; égalant alors 102 millions d'hectolitres, elle a atteint en 1880 172 millions d'hectolitres.

L'exportation monte parallèlement : de 25 millions d'hectolitres en 1876, elle est de 65,600,000 hectolitres en 1881.

Le nombre des fermes qui, en 1850, était de 1,449,073, s'élevait, en 1880, à 4,008,907.

Le rendement à l'hectare était chez nous de 15 hectol. 25 en 1883 (nous avonsensemencé dans cette année 6,803,821 hectares, qui ont donné 103,753,426 hectolitres de blé), alors qu'aux États-Unis il dépasse le chiffre de 30, 40, 60 pour 100.

Les frais de transport pour l'hectolitre de blé américain s'élèvent environ à 1 fr. 70, chiffre inférieur aux charges sociales qui grèvent notre production européenne.

L'attraction de certains États du Nord, et particulièrement de toute la région parcourue par la rivière Rouge, est si puissante que les landlords anglais laissent émigrer leurs capitaux en Amérique et participent à la création de sociétés puissantes dont quelques-unes exploitent déjà 17 à 18,000 hectares, donnant ainsi des armes au concurrent qui bientôt les acculera à une terrible crise foncière.

Le système de la propriété parcellaire, qui a constitué l'une des grandes forces politiques et économiques de la France, doit faire place au système de grande culture et de vaste pâture. L'aménagement du sol français est généralement défectueux ; chacun cultive sans méthode, sans esprit de suite et souvent à l'encontre de toutes les données de la chimie agricole, suffisamment avancée aujourd'hui pour indiquer la succession rationnelle des semences et la nature des engrais utilisables selon les latitudes et les milieux. L'irrigation est faite au hasard : la grande masse d'eau descendue des collines, qui devrait courir comme une source fécondante à travers les campagnes, se perd inutilisée dans la mer.

Sous le régime de la grande culture, au contraire, rien n'est perdu des puissances naturelles. Les méthodes scientifiques sont scrupuleusement appliquées : on s'inquiète des variations probables de la température et des pressions barométriques ; on étu-

die la composition du terrain pour y adjoindre les éléments nécessaires, on recherche les sources cachées et on les canalise ; on utilise les procédés mécaniques ; on obtient, en un mot, tous les avantages industriels du travail en grand. De même que la grande industrie a absorbé la petite fabrique, de même la grande culture tuera la petite culture. L'agriculture ne peut utiliser d'une façon vraiment harmonique et fructueuse les richesses du sol qu'en les exploitant sur une vaste échelle. Que nos cultivateurs le sachent bien : le salut n'est pas pour eux dans une protection à outrance, dans des droits excessifs frappant blé et bétail étrangers, il est dans la culture en commun par syndicats. Les administrations qui se sont succédé, persuadées que le paysan laissé à son isolement était le soldat dévoué de l'armée conservatrice, n'ont point encouragé ces groupements. C'est là une politique imprudente : le parti gouvernemental a-t-il donc oublié les révoltes implacables de l'homme des champs aux heures de la ruine ?

La meunerie française n'était représentée que par quelques maisons secondaires, et les farines hongroises et russes affirmaient la supériorité de concurrents puissamment outillés.

La maison Groult l'emporte toujours pour les fécules et les pâtes ; mais les étrangers venus en grand nombre à Amsterdam font les plus grands efforts pour rivaliser dignement avec elle.

La crise sucrière que nous traversons est nettement déterminée par les tableaux qui suivent :

I

SUCRES BRUTS

CAMPAGNES	FRANCE		ALLEMAGNE		AUTRICHE	
	Production.	Exportation.	Production.	Exportation.	Production.	Exportation.
1875-1876 ; tonnes	462,263	327,000	358,048	56,126	209,000	109,687
1882-1883 ; tonnes	423,194	164,000	835,164	472,551	435,000	289,689

II

EXPORTATION DES SUCRES RAFFINÉS FRANÇAIS

1875.....	tonnes, 214,100	1879.....	tonnes, 144,293
1876.....	— 185,676	1880.....	— 123,912
1877.....	— 154,417	1881.....	— 109,247
1878.....	— 167,411	1882.....	— 109,543

Ainsi, depuis 1875, notre exportation a diminué de 50 pour 100, aussi bien pour les sucres raffinés que pour les sucres bruts; il y a donc là deux questions connexes qu'on a voulu bien à tort opposer l'une à l'autre, car toutes deux intéressent également l'industrie nationale et subissent non moins également les mêmes fluctuations désastreuses.

La préparation des sucres occupe dans la mauvaise saison près de 60,000 ouvriers, qui peuvent s'attacher pendant d'autres moments à la culture de la betterave; celle-ci se développe dans vingt-sept départements français et particulièrement dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Oise, l'Aisne. Si l'on ajoute que les résidus de la fabrication retournent à la terre sous la forme d'engrais, que les pulpes servent à la nourriture du bétail, que la culture de la betterave est un moyen précieux de rotation pour la culture des céréales, on se convaincra des intérêts considérables attachés à la prospérité de la sucrerie indigène.

D'autre part, le travail d'une tonne de sucre étranger, importé, raffiné et réexporté, procure 130 francs à la raffinerie nationale; la diminution en 1882 de 104,000 tonnes sur le chiffre de 1875 (voir tableau II) nous cause donc une perte annuelle dépassant 13 millions. Recherchons les causes qui ont permis à l'Allemagne et à l'Autriche de nous vaincre sur le marché des sucres.

L'infériorité de notre pays provient surtout des déficiences d'une législation que ses rivaux ont su habilement modifier. L'Angleterre a levé tous droits sur les sucres; aussi ce produit se vend-il à Londres 50 centimes le kilogramme, alors qu'il coûte 1 fr. 10 et 1 fr. 20 en France. La moyenne de consommation annuelle, qui ne s'élève qu'à 11 kilogrammes par habitant en

France, atteint 31 kilogrammes chez nos voisins d'outre-Manche.

En Allemagne, l'impôt est basé sur le poids des betteraves travaillées et s'élève à 20 francs par 1,000 kilogrammes. Les droits sont remboursés à l'exportation sur un taux de rendement fixé à 8^k,880 de sucre 88° par 100 kilogrammes de betteraves; donc il faut actuellement exporter 88^k,800 de sucre pour obtenir la restitution par l'État des 20 francs de droits payés sur la betterave. Le rendement moyen de la dernière récolte allemande a été de 102 kilos par 1,000 kilos de betteraves; il excède les prévisions budgétaires de 13^k,200, sur lesquels un drawback de 22 fr. 50 aux 100 kilos est remboursé et constitue une véritable prime à l'exportation. La législation allemande est donc caractérisée par l'impôt sur la racine : l'État intéresse les fabricants à extraire de la matière tout le suc qu'elle peut contenir à l'aide de procédés perfectionnés. La perception en France est au contraire basée sur le sucre produit, le droit d'accise s'élève au chiffre énorme de 50 francs pour 100 kilos, c'est-à-dire qu'il est à peu près égal au coût de fabrication; les producteurs sont donc peu stimulés à accroître leurs rendements. Le projet de loi soumis aux Chambres, qui a été inspiré par les résultats favorables de la législation allemande, annonce, il est vrai, pour une époque prochaine, l'abandon du mode actuel de taxation; l'article 4 est ainsi conçu :

« A partir du 1^{er} septembre 1887, les quantités de sucre imposable seront prises en charge dans toutes les fabriques d'après le poids des betteraves mises en œuvre, quel que soit le procédé d'extraction des jus. »

Les rendements seront fixés comme suit, par 100 kilogrammes de betteraves :

Campagne 1887-1888.	6 ^k ,250	de sucre raffiné.		
— 1888-1889.	6 ^k ,500		—	—
— 1889-1890.	6 ^k ,750		—	—
— 1890-1891.	7 ^k »		—	—

Si maintenant nous regardons vers les raffineries, nous observons que la décroissance dans le travail date de 1875, année

où fut établie la première surtaxe non remboursable de 2 francs; le régime de 1880 accéléra la chute en portant la surtaxe à 3 fr. La loi de 1884 enfin porte provisoirement de 3 francs à 7 francs le droit non remboursable à l'exportation. Les sucres étrangers se feront raffiner chez eux, et la nouvelle loi destinée à protéger le travail national profitera pour une part à nos concurrents.

Il n'y a pas d'autre solution que la détaxe complète des sucres bruts à l'entrée et la réduction sensible de l'impôt sur les produits des fabricants à l'intérieur. Dans ces conditions, l'accroissement de la consommation ramènerait vite les prévisions budgétaires au chiffre actuel, et les stocks qui arrêtent la production seraient promptement écoulés.

Pour compléter l'examen des substances solides, nous devrions parler des viandes, poissons, fruits, légumes frais et conserves; nous dirons seulement quelques mots des viandes pour rester dans les limites de ce court travail.

BÊTES BOVINES, OVINES, ETC.

ANNÉES	BŒUFS		VACHES		VEAUX		MOUTONS		PORCS	
	Importon.	Exporton.	Importon.	Exporton.	Importon.	Exporton.	Importon.	Exporton.	Importon.	Exporton.
1881	54,133	27,551	44,003	30,455	45,230	10,651	1,711,964	"	167,611	"
1882	77,612	40,819	50,104	29,355	56,573	8,900	2,156,016	30,434	99,148	50,225
1883	76,423	28,385	62,908	"	60,068	"	2,277,695	24,262	74,501	79,504

Les chiffres cités indiquent une hausse à l'entrée et une baisse à la sortie.

Le commerce des viandes conservées présente une situation plus favorable; l'exportation, qui était en 1881 de 246,620 kilos, s'est élevée en 1883 à 686,743 kilos, pendant que l'importation, en hausse pendant 1882, s'est abaissée de 1,140,242 kilos en 1883.

L'étude des substances alimentaires liquides portera particulièrement sur les vins et les alcools.

L'exposition des vins présentait plus de 3,000 échantillons soumis par 635 exposants. Le tableau suivant fixera l'importance

des principaux centres de viticulture, et la part qu'ils ont prise à l'exposition :

PAYS DE PRODUCTION.	PRODUCTION ANNUELLE MOYENNE dans la période 1877-1882.	NOMBRE d'exposants.
France.....	31,000,000 d'hectolitres.	125
Algérie.....	600,000 —	214
Italie.....	27,000,000 —	8
Autriche-Hongrie.....	24,000,000 —	90
Espagne.....	22,000,000 —	160
Russie.....	2,000,000 —	6
Allemagne.....	2,000,000 —	21

Avant l'invasion du phylloxera, la récolte française s'élevait en moyenne à 55 millions d'hectolitres par année. La production est tombée à 25 millions en 1879; grâce aux efforts des viticulteurs, elle est remontée lentement chaque année, pour atteindre 36 millions en 1882. 763,799 hectares ont été la proie du phylloxera et 642,000 hectares ont été frappés par la maladie.

Notre pays possède encore 1,500,000 hectares de vignes indemnes; les grands crus de la Gironde, de la Bourgogne n'ont subi que de faibles atteintes; les vignobles de Champagne n'ont pas été touchés et il convient de poursuivre ardemment la lutte entreprise contre le redoutable envahisseur. Les syndicats de défense s'efforcent de protéger les vignobles contre le phylloxera par la submersion et l'application du sulfure de carbone et du sulfo-carbonate de potassium. Leur action se développe d'une manière incessante, ainsi que le témoignent les chiffres ci-dessous :

ANNÉES.	NOMBRE des départements où sont formés les syndicats.	NOMBRE des propriétaires syndiqués.	SUPERFICIE des cultures. (Hectares.)	INDEMNITÉS allouées.
1879.....	4	153	390	46,937 ^f 50
1880.....	15	1,507	6,672	518,128 90
1881.....	19	6,332	17,686	1,162,966 30
1882.....	28	12,338	32,685	1,085,089 40

Malgré tous ces efforts, l'importation des vins étrangers en France s'est encore élevée à 8,825,654 hectolitres en 1883, d'une valeur de 372,684,000 francs, contre 7,383.806 hectolitres, représentant 314,884,882 francs, en 1882. — Avant l'invasion, l'entrée moyenne était de 1,600,000 hectolitres seulement. Dans le chiffre d'importation pour l'année 1883, l'Espagne a fourni 6,189,241 et l'Italie 1,904,739 hectolitres.

Le mouvement d'exportation reste à peu près stable :

1881.....	Exportation	2,572,176	hectolitres.
1882.....	—	2,618,276	—
1883.....	—	2,546,036	—

Les vins de liqueur sont compris dans ce chiffre pour environ 1 et demi pour 100. — La crise vinicole a développé l'industrie des vins de deuxième cuvée et des vins de raisins secs qui représentent plus de 4 millions d'hectolitres dans notre production annuelle. Le travail des raisins secs compte dans ce chiffre pour 2 millions et demi à 3 millions d'hectolitres ; les tableaux des douanes révèlent une entrée de raisins s'élevant au poids de 65,786,000 kilos en 1883, sur lesquels 58 millions de kilos sont expédiés par la Grèce et la Turquie.

Devant ces résultats désastreux et ces fabrications souvent peu soucieuses de la santé publique, les viticulteurs français ont le devoir, tout en continuant une lutte active contre le phylloxera, de tourner leur action vers l'Algérie, véritable pays d'élection de la vigne. Ses vins, très appréciés à Amsterdam, peuvent être assimilés à nos meilleurs crus. La plantation de la vigne dans les départements transmédiannéens prend tous les jours une extension plus grande, et le succès sera éclatant le jour où l'on sera arrivé à améliorer les procédés de vinification, qui présentent des difficultés spéciales, produites par le climat et la marche des fermentations.

L'Espagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie sont en progrès sérieux. L'Autriche-Hongrie augmente sa production sous les auspices de son gouvernement ; celui-ci met en effet à la disposition de ses nationaux d'immenses caves où les vins sont reçus, surveillés, vendus sans frais.

L'Allemagne, qui fait grand bruit de ses vins mousseux, s'évertue particulièrement à vendre ses produits en Europe et en Australie sous les noms, les étiquettes et les marques des produits français.

Les impôts qui frappent la propriété, les charges douanières qui pèsent sur nos vins à l'entrée des principaux pays, la tarification favorable dont jouissent les produits étrangers à la frontière française, etc., sont autant de causes spéciales qui viennent entraver le développement de notre viticulture. Les vins de Bordeaux payent 24 marcs l'hectolitre pour entrer en Allemagne ; les similaires allemands payent 2 fr. 50 l'hectolitre à la douane française !

L'Italie importe chez nous avec une charge de 2 francs l'hectolitre, tandis que notre importation est frappée chez elle d'un droit de 4 francs.

Les produits de la distillerie française ont obtenu les plus hautes récompenses à l'Exposition d'Amsterdam ; sur 224 exposants, 94 appartenaient à notre nation.

Cependant il convient de déclarer que les qualités moyennes des alcools sont supérieures en Allemagne ; ce résultat est dû tant aux matières employées qu'aux procédés de fabrication. Pour bien juger les contradictions apparentes que semble présenter notre production d'alcools, nous analyserons les résultats statistiques des dernières années.

ALCOOLS

ANNÉES	IMPORTATION	EXPORTATION	LIVRÉ PAR LA MÉTROPOLE à l'Algérie.	
			ALCOOLS	EAU-DE-VIE
1881. Hectolitres. .	238,920	15,000	7,406	13,816
1882. — . .	275,163	10,679	»	»
1883. — . .	62,207	24,587	1,179	9,354

Il ressort de ces chiffres qu'avant l'application du régime douanier du 1^{er} mai 1882, nous étions envahis par les produits

américains et par les produits allemands, qui continuent à nous faire une concurrence ruineuse sur les marchés étrangers.

Si l'importation persiste dans sa décroissance, comme il y a lieu de l'espérer, le problème ne sera pas encore résolu. La France, en effet, produit au delà de ses besoins, et, malgré l'accroissement de consommation qui s'est manifesté, nos marchés s'encombrent de leurs propres produits, dont l'accumulation perpétue l'état de crise. Le mouvement rétrograde du commerce avec l'Algérie s'explique par le sénatus-consulte de 1866 et la loi de 1867, qui permettent aux colonies d'appliquer aux produits de la métropole les mêmes charges qu'aux envois faits par l'étranger.

La fiscalité vient à son tour, sous différentes formes, enrayer la circulation et la consommation ; qu'il suffise de rappeler que l'impôt sur les boissons compte annuellement à l'actif du budget pour 450 millions environ. Les perceptions opérées sur les vins, bières, cidres, alcools par l'administration des contributions indirectes en 1883 égalent. 437,000,000 fr.

Si à ce chiffre l'on ajoute le produit douanier d'environ.	30,000,000 »
et la reprise par les octrois communaux de. . .	103,000,000 »
nous arrivons au chiffre excessif de.	570,000,000 fr.

La fabrication des produits de la distillerie parisienne est particulièrement enrayée ; elle réclame avec raison l'application du régime de l'admission temporaire pour les liqueurs destinées à l'exportation.

La Hollande tient une place importante dans la fabrication de la bière. Delft et Schiedam produisent la levure nécessaire aux Pays-Bas, à l'Angleterre et à la France. La bière française est de bonne qualité ; mais, en dépit du droit de 4 francs l'hectolitre qui frappe la bière allemande, celle-ci continue à jouir chez nous d'une grande faveur. Notre situation se maintient dans la fabrication des huiles. La seule ville de Marseille possède 49 huileries, renfermant 1,500 presses hydrauliques et triturant chaque année 260 millions de kilos de graines de toutes provenances. Si l'Italie

l'emporte toujours par l'excellence et la pureté de ses huiles d'olives, l'Algérie sera avant peu en mesure de lutter victorieusement avec elle. M. A. Hardy écrivait en 1878 : « La région de l'Algérie propre à l'olivier peut contenir aisément 800 millions d'oliviers, donnant annuellement et facilement 800 millions de litres d'huile au minimum ; c'est une production annuelle de 800 millions de francs. Ce résultat peut être atteint en un quart de siècle, etc. »

L'appareil des ustensiles, vases, tonneaux, bouteilles, etc., nécessaire à l'utilisation des substances alimentaires, comprend :

- Ustensiles de cuisine ;
- Services et couverts métalliques ;
- Poterie et porcelaine ;
- Verres et cristaux, bouteilles, siphons, etc. ;
- Tonnellerie.

La maison Hallot de Paris, qui s'est imposé de grands sacrifices pour l'installation du travail de la ferblanterie par les procédés mécaniques, exposait une très belle collection de ses produits où la soudure est remplacée par le système moins coûteux et plus solide de l'agrafage et de la rivure.

La section belge présentait les produits généralement appréciés de M. Molt de Grosselies, initiateur en Belgique (1838) et en France (1841) de la fabrication des ustensiles de ménage en fer battu et en fonte émaillée.

Les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse n'apportaient rien de nouveau. Pour la première fois, la Chine exposait des articles inspirés de modèles européens, et le travail patient et peu rémunéré de ses ouvriers lui assure les meilleurs résultats pour une date prochaine.

L'usine du métal alfévide s'attache avec succès au travail mécanique des couverts en métal blanc et des différentes pièces qui composent le service de table ; elle s'efforce de rivaliser avec les établissements Christofle, qui occupent toujours brillamment le premier rang. M. Claude (Vosges) exhibait une collection intéressante de couverts en fer battu d'un bon travail, ne valant pas plus de 9 francs la grosse, soit 6 centimes la pièce.

La coutellerie française figurait à peine à l'Exposition d'Amsterdam. MM. Jules Piault, de Paris, et Brigaud-Godée, de Thiers,

étaient seuls venus. Nos fabriques du Puy-de-Dôme, de Nogent, de Châtellerault s'étaient abstenues. Si le Puy-de-Dôme a conservé ses mains-d'œuvre à bas prix, la fabrique de Solingen, bien représentée à Amsterdam par la maison Fr. Herder, jouit de nombreux avantages qui rendent chaque jour à ses concurrents la lutte plus difficile; les forces hydrauliques, le voisinage des bassins houillers et des aciéries, la réduction des mains-d'œuvre, favorisent ce centre important de la coutellerie. Là comme toujours, l'Allemagne imite nos nouveautés, nous laissant les frais onéreux du premier échantillonnage.

La poterie, la porcelaine, la faïence comptaient 115 exposants. Les principaux pays participants étaient :

La France.	34	exposants
Le Japon	26	—
La Belgique	16	—
L'Allemagne	14	—
La Chine	10	—
L'Autriche-Hongrie.	9	—

Nous n'avons pas constaté, depuis 1878, de progrès saillants dans les procédés de travail; il y a lieu de remarquer seulement que la machine Faure à tourner les assiettes, les soucoupes, la platerie ronde, est chaque jour plus employée, et que les anciens fours se transforment lentement en fours à flamme renversée. La manufacture nationale de Sèvres, grâce à l'habile direction de M. Ch. Lauth, conserve à la France la suprématie pour le travail de la pâte fine transparente; elle a su résoudre les problèmes les plus difficiles et les plus ardues de la chimie et de l'art industriel. Sa palette est d'une pureté exceptionnelle; comme l'a si bien dit le juré belge, M. Camille Renard : « Le secret des coloristes en céramique n'est pas d'être harmonieux avec des couleurs pâlies, mais de conserver l'harmonie avec des couleurs éclatantes; ils manient avec une rare entente les analogies ou les contrastes dans le choix des tons, utilisant, d'ailleurs, les ressources du jeu des couleurs complémentaires; ils savent modérer les fanfares des tonalités les plus vives par les damassés,

les pailletés, les piquetés de couleurs, les fonds filigranés, etc. » Ces éloges s'appliquent à notre grande manufacture.

Les industriels français tiennent un rang très élevé dans le travail de la porcelaine. La maison Pillivuyt (Berry) occupe 1,500 ouvriers et possède un outillage perfectionné qui lui permet de lutter avantageusement sur le marché extérieur. M. Martial Redon s'ingénie sans trêve à l'application de tous les progrès, à la réalisation de toutes les découvertes. Les établissements de Bayeux, dirigés depuis 1878 par M. Morlent, se sont attachés à la production de la porcelaine dure allant au feu ; les ustensiles de ménage et de chimie, capsules, creusets, tubes minces et légers, fabriqués par cette maison, présentent une résistance remarquable au feu et sont universellement appréciés. Citons encore les maisons Sazerat, Blondeau et C^{ie} de Limoges et Vion, de Choisy-le-Roi.

Les porcelaines des manufactures austro-hongroises font une concurrence dangereuse à nos produits ; l'outillage destiné à leur préparation n'est pas plus développé que le nôtre, mais les salaires et les prix du charbon sont de 40 à 50 pour 100 moins élevés qu'en France. La plupart des fabriques de porcelaine se trouvent en Bohême ; on en compte 25, dont 15 dans les environs de Carlsbad ; MM. Haas et Czjzet occupent 1,200 ouvriers dans leurs deux manufactures de Schaggenwald et de Chodam, et exportent de grandes quantités de marchandises vers l'Australie et l'Amérique. Ils arrivent à vendre 1 fr. 80 la douzaine les assiettes plates huit pouces que M. Pillivuyt ne peut établir au-dessous de 3 francs. MM. Springer et Oppenhennner d'Elbagen occupent 800 ouvriers et s'attachent particulièrement au travail des objets de fantaisie.

L'Angleterre ne nous est pas supérieure pour les porcelaines ; mais ses services de faïence, très solides, jouissent sur le marché français d'une grande faveur. Avant peu, il faudra aussi compter avec l'Amérique, qui possède des matières premières de première qualité.

La France compte, il est vrai, de grands fabricants de faïences qui luttent avec énergie ; parmi eux, il suffira de citer MM. Boulanger et C^{ie} de Choisy-le-Roi, et un grand artiste, M. Deck ; mais, en dépit de nos efforts, l'industrie de la poterie, de la porcelaine

et de la faïence entière semble menacée, ainsi que le démontre clairement le tableau qui suit :

POTERIE — PORCELAINES — FAÏENCE

ANNÉES	IMPORTATION	EXPORTATION
Moyenne 1875-1877	5,209,800 fr.	14,985,600 fr.
— 1878-1882	6,173,200 »	13,264,600 »
— 1882	6,620,000 »	14,039,000 »
— 1883	7,136,000 »	13,445,000 »

Le mouvement des verres et cristaux, malgré une légère reprise en 1883, révèle un mal encore plus intense :

VERRES ET CRISTAUX

ANNÉES	IMPORTATION	EXPORTATION
Moyenne 1873-1877	6,434,200 fr.	31,276,200 fr.
— 1878-1882	7,438,800 »	22,442,400 »
— 1882	10,544,000 »	20,158,000 »
— 1883	12,441,000 »	23,528,000 »

Si nous comparons l'année 1883 à la moyenne de la période 1873-1877, nous constatons que l'importation a presque doublé, alors que l'exportation s'est resserrée de plus de 25 pour 100.

L'Exposition d'Amsterdam a révélé des décorations étranges, des gravures lourdes, des coloris dissonants qui redoublent nos appréhensions. Cependant une industrie qui compte des fabricants tels que MM. Monot et Stumpf et MM. Maës, des artistes tels que M. Soyez, n'est pas encore déchue.

L'industrie des verres à bouteilles soutient une lutte difficile.

L'introduction des procédés Siemens, augmentant la puissance calorifique et rendant plus facile l'utilisation de la matière fondue et affinée, l'application dans les verreries étrangères d'une nouvelle méthode de moulage qui annule la virtuosité du tour de main, ont porté un coup douloureux à l'industrie française,

dont la production annuelle s'élevait à 200 millions de bouteilles. Les Allemands sont du reste favorisés par le bas prix des combustibles; le lignite vaut en Allemagne 4 fr. 50 à 5 francs, la tonne rendue devant les fourneaux, et le même pays produit des fondants naturels, tels que le spath fluor, avec lesquels on obtient une composition très fusible. Néanmoins, les efforts tentés et les bons résultats obtenus par MM. Renard père et fils de Fresnes, et MM. Wagretz et C^{ie} d'Escampont, font bien augurer de l'avenir.

La production des bouchons intéresse particulièrement notre France méridionale (Corse, Alpes-Maritimes, Var, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales) et notre colonie africaine. L'Algérie, qui produisait en 1847 46,883 kilos seulement, livrait déjà en 1882 à la consommation 6,546,063 kilos.

La France ne présentait aucune exposition de tonnellerie; la Belgique et la Hollande soumettaient des produits très ordinaires. L'Allemagne seule avait envoyé des fûts d'une taille exceptionnelle, soutenant ainsi ses vieilles traditions de large beuverie.

La deuxième division embrasse l'ensemble des industries de la filature, du tissage, du vêtement et comprend en général l'enveloppe corporelle avec ses accessoires et ses ornements, lingerie, bonneterie, habillements, chaussures, chapeaux, gants, broderies, dentelles, boutons, brosses, etc.

Nous ne saurions parcourir ce groupe immense dans tous ses détails; pour le bien connaître, on devra lire les rapports si intéressants et si complets de MM. Klotz, Hayem, Blanche, Biais, Lamy, Schloss, etc.; nous nous bornerons à en indiquer les grandes lignes.

Les textiles industriels peuvent se ranger en quatre branches principales : la soie — la laine — le coton — le lin, le chanvre, le jute et la ramie.

Les fabricants de soieries étrangers s'étaient presque tous abstenus. La Lombardie, malgré la ténacité des industriels de Côme, lutte péniblement. La Suisse, retenue au Concours national de Zurich, et l'Angleterre tiennent toujours une grande place dans cette fabrication.

L'Autriche se prépare à la concentration industrielle pour le

travail de la soie et sa concurrence se fera sentir à brève échéance. La Russie, protégée par une barrière douanière presque infranchissable, exposait de très belles étoffes qui donnent la mesure du rapide développement de son industrie. La Chine, qui récolte à elle seule annuellement 10 millions de kilos de soie, essaye de fonder de grandes compagnies. En un mot, tous les efforts tendent dans la même direction, et la fabrique lyonnaise, malgré la perfection de ses produits merveilleux, traverse une crise intense.

D'autre part, la statistique révèle une décroissance continue dans l'éducation des vers à soie. Nous cultivions en 1850 1 million d'onces (de 25 gr.).

Nous tombons en 1880 à 462.893 d'onces (de 25 gr.)

—	1881 à 369,616	—
—	1882 à 347,797	—
—	1883 à 318,745	—

Le nombre des sériciculteurs, qui était en 1882 de 170,434, n'est plus en 1883 que de 151,404.

La production française s'est élevée annuellement, pendant la période 1867-1871, à 53,259,827 kilos, pour descendre, pendant l'exercice 1878-1882, à 38,162,508 kilos. Le tableau suivant précisera plus nettement encore la situation :

FABRIQUE LYONNAISE

ANNÉES	ÉTOFFES UNIES DE SOIE et de bourre de soie <i>pure</i> .	ÉTOFFE DE SOIE <i>mélangee</i> avec coton, etc.
Moyenne de la période 1873-1876	383,000,000 fr.	41,000,000 fr.
— — 1879-1882	145,000,000 »	150,000,000 »
1883	148,000,000 »	142,000,000 »

Le travail de la soie pure disparaît donc rapidement devant le travail de la soie mélangée de laine ou de coton.

Cette dernière branche menace elle-même de nous échapper, la fabrication de ces produits décroissant sans cesse depuis 1880.

1880.	170,000,000 de fr.
1881.	155,500,000 »
1882.	147,000,000 »
1883.	142,000,000 »

Le fil de coton rentre au poids dans le mélange pour 50 à 80 pour 100 ; son prix, plus bas en Allemagne et en Angleterre, assure le succès de nos concurrents. Cette situation a justement ému le ministère du commerce qui saura modifier le régime douanier à l'avantage de l'industrie nationale.

Notre exportation américaine semble se resserrer et l'extension rapide des fabriques de Crefeld indique que, là encore, l'Allemagne lutte avec opiniâtreté contre nous.

Les chiffres suivants se passent de commentaires :

FABRIQUE DE CREFELD

ANNÉES.	NOMBRE des MÉTIERES.	POIDS DES MATIÈRES PREMIÈRES employées.	CHIFFRES D'AFFAIRES.
1878	28,909	1,230,367 kil.	M,65,479,690 fr.
1882	35,692	1,755,093 »	83,927,136 »

En cinq ans, le nombre des métiers et le chiffre d'affaires se sont l'un et l'autre accrus en moyenne de 25 pour 100.

L'industrie lainière passe aussi par de dures épreuves. Si nos manufacturiers de Picardie et de Roubaix, qui produisent les étoffes de laine mélangée, ont relativement peu souffert, grâce à la hardiesse avec laquelle ils savent modifier leur fabrication pour l'adapter sans hésitation aux goûts nouveaux, l'industrie du mérinos et

des tissus de laine peignée est plus éprouvée. Reims, Fourmies, Elbeuf et Sedan ont subi une véritable crise. Le commerce des draps présente les variations suivantes :

	Importation.	Exportation.
1882. . . .	29,000,000 de fr.	90,000,000 de fr.
1883. . . .	41,000,000 »	80,000,000 »

Nous avons reçu en plus 12 millions, et nous avons donné en moins 10 millions. Différence pour une seule année : 20 millions !

Nous devons surtout craindre l'Angleterre, avec ses applications mécaniques vraiment remarquables, et l'Allemagne, avec ses mains-d'œuvre inférieures aux nôtres de 50 pour 100. Là où nous payons les tissus à la mécanique 3 centimes un quart les mille duites, on les paye 1 centime et demi en Allemagne !

La même langueur se manifeste dans l'industrie cotonnière. L'Allemagne se fait remarquer par le fini et la régularité de ses produits.

Les Anglais, dont la suprématie est incontestable, n'étaient venus qu'en petit nombre; nous avons toutefois remarqué la belle exposition de fil à coudre et à broder de MM. Clarke et Co de Paisley.

La Belgique fabrique avec succès les genres de tissus destinés tant à la consommation intérieure qu'aux marchés étrangers; elle s'attache particulièrement au travail des guinées bleues pour le Sénégal et le centre de l'Afrique; grâce à sa situation houillère, à ses tarifs de main-d'œuvre, à ses écoles d'apprentissage, elle a su prendre une place importante.

La Hollande se défend péniblement contre l'Angleterre et semble devoir restreindre sa production aux tissus destinés à son commerce spécial d'exportation. La Russie, abritée derrière une protection de 40 à 60 pour 100, marche à pas de géant et met déjà en mouvement 100,000 métiers mécaniques.

Les usines de Lodz (Pologne) contiennent 230,000 broches, 3,600 métiers à tisser, 36 chaudières, 32 moteurs à vapeur et

occupent 6,000 ouvriers. Lodz, simple bourgade de 975 habitants en 1850, est aujourd'hui une ville de 180,000 habitants comptant 45,000 ouvriers. Ces établissements monstres trouvent des débouchés dans l'Asie centrale, la Chine, l'Afghanistan et la Perse. La Chine cependant essaye d'organiser chez elle le travail du coton.

L'Amérique du Nord qui, en 1870-71, consommait seulement 1,100,000 balles sur les 4,352,000 balles de sa production, prélevait déjà en 1880-81 1,801,000 balles sur une récolte de 6 millions 589,000 balles.

L'industrie des fils et tissus de lin, de chanvre, de jute et de ramie comptait 86 exposants, parmi lesquels :

31 Belges,	8 Allemands,
21 Français,	4 Russes,
18 Hollandais,	3 Anglais.

L'Angleterre, malgré l'importance de sa production, s'était donc presque complètement abstenue. La Belgique, rivale de l'Angleterre, met en mouvement 300,000 broches; ses exposants se distinguaient par l'extrême variété de leurs produits.

La Russie s'adonne à la culture du lin; elle approvisionne les principaux centres européens. Une importante partie du sol français et algérien est propre à cette production : nous pourrions donc arriver un jour à éviter au moins l'importation de la matière première (lin teillé), qui était encore de 60 millions de kilogrammes en 1883.

La France fabrique les articles communs, toiles à voiles, linge de table, à Armentières principalement, où fonctionnent 6,000 métiers mécaniques. Les belles toiles se font à Cambrai et à Cholet; ces villes n'avaient point pris part à l'exposition.

Le travail du jute ne prend pas d'essor; celui du chanvre tend aussi à disparaître; la ramie, originairement extraite de la Chine, peut être tirée de l'Algérie; son fil est fort et brillant; il y a lieu d'étendre les applications de cette matière, dont M. Féray, d'Essonnes, nous a révélé la valeur.

La production de l'ensemble des industries textiles françaises s'élève annuellement à près de 3 milliards de francs; elle dépasse les besoins du marché intérieur.

Les tulles, les dentelles, la broderie, la passementerie, étaient à peine représentés. Nottingham, la Bohême, etc., s'étaient abstenus; Saint-Pierre-lès-Calais, la Suisse, n'avaient pas envoyé leurs produits, laissant la place à la Belgique et aux produits exotiques; seule, la maison Davenière avait tenté la lutte, et la passementerie ne comptait que l'exposition hors ligne de M. Langlois.

Les manufacturiers de Saint-Pierre-lès-Calais luttent avantageusement contre l'Angleterre; notre importation de tulles et de dentelles n'atteint pas un demi-million, alors que l'exportation dépasse 40 millions. La broderie, depuis l'application des nouvelles machines, est moins favorisée; l'importation, qui était de 5,300,000 francs seulement en 1879, s'est élevée à 8,300,000 francs en 1883.

L'Allemagne nous fait concurrence pour la passementerie, qui fut longtemps notre privilège: en 1883, l'exportation de cet article s'est abaissée de 3 millions de francs; une partie de ce déficit doit être attribuée à l'influence de la mode.

La bonneterie française a su conserver une place importante et lutte avec avantage contre l'Allemagne et l'Angleterre; l'outillage à la main est remplacé, chaque jour davantage, par le métier mécanique. Le département de l'Aube est entré dans cette voie et s'efforce de devenir le centre de la bonneterie de laine, comme il est déjà celui de la bonneterie de coton.

Notre importation dans ces deux branches de travail a diminué de 50 pour 100 depuis 1883, mais l'exportation aussi marque une décroissance dont on doit se préoccuper; de 22,400,000 francs en 1878, elle est descendue à 14,500,000 francs en 1883.

Le commerce du vêtement français perd également sa situation privilégiée. Les variations fréquentes de la mode obligent à l'utilisation de qualités ordinaires, à l'abandon d'étoffes d'un prix trop élevé pour être portées peu de temps. La qualité formelle remplace la qualité essentielle. Les statistiques commerciales dénotent un malaise profond.

VÊTEMENTS

Années.	Importation.	Exportation.
1881..	2,680,000 fr.	56,600,000 fr.
1882..	3,460,000 »	38,700,000 »

Soit une augmentation de 31 pour 100 à l'entrée et une diminution de 32 pour 100 à la sortie.

Même décroissance apparaît pour la lingerie, dont l'exportation, égale à 35 millions en 1882, était en diminution de 5 millions sur 1881. La lingerie pour hommes est plus particulièrement menacée; la chemiserie française perd peu à peu son terrain d'échange envahi par l'Allemagne, qui dénature nos marques nationales et vend audacieusement, sous étiquettes françaises, une marchandise inférieure confectionnée à Berlin.

La boutonnerie française, malgré la supériorité de ses produits, est aussi ébranlée de toutes parts: l'Italie nous enlève peu à peu le travail des boutons de cornes, l'Allemagne celui du bouton de métal, l'Autriche celui du bouton de nacre; les dernières statistiques de la chambre de commerce viennoise montrent la marche rapide de cette industrie qui a triplé sa production dans les dix dernières années, alors que notre production restait stationnaire. La maison Bapterosse a conservé la supériorité pour le bouton de pâte céramique; mais, là encore, prenons garde à l'Allemagne qui fait des progrès notables dans la fabrication de cet article.

La ganterie française, dont l'exportation avait déjà baissé de 15 pour 100 en 1882, continue à subir les effets de la lutte entreprise contre elle par la Belgique, l'Allemagne et l'Autriche; l'exportation de 1883 est en baisse nouvelle de 2,466,000 francs sur le chiffre déjà réduit de 1881.

La situation est la même pour la chaussure, dont la sortie est tombée de 106 millions en 1881 à 100 millions en 1882, pour être réduite à 77 millions en 1883.

L'industrie des cuirs et peaux maintient ses positions. La Belgique, la France, l'Allemagne, la Hollande, la Russie comptaient pour ces produits de nombreux exposants. Dans cette branche

de travail, nous devons surtout craindre les progrès de la Belgique, de l'Allemagne et de l'Autriche ; le commerce des peaux brutes et des peaux préparées est passé de 334 millions de francs, année moyenne 1873-1877, à 400 millions de francs en 1883. L'exportation compte dans ce chiffre pour près de 180 millions de francs.

L'exportation en chapellerie, qui atteignait encore 14 millions 181,000 francs en 1882, a diminué aussi d'une façon sensible et se chiffre par 8,945,000 francs en 1883. Nos principaux concurrents sont la Belgique et l'Allemagne; l'Autriche nous enlève, par ses bas prix, la fabrication des fez ou bonnets rouges dont le département du Tarn avait le monopole.

Il y aurait lieu encore d'examiner la fabrication d'articles d'une réelle importance, tels que plumes, fleurs, broserie, etc.; mais nos constatations suffisent, pensons-nous, pour caractériser le groupe qui nous occupe; nous ne le quitterons pas cependant sans dire un mot de la teinture des textiles. Si la France était jadis sans égale pour ce travail, elle doit maintenant compter avec la concurrence étrangère, dont les prix de revient sont sensiblement moins élevés que les siens. La teinturerie française est dans un état critique: plusieurs maisons importantes se sont fermées, d'autres s'épuisent dans le marasme. Il y a trente ans, les grands établissements pouvaient teindre 30 à 35,000 pièces par an, avec un bénéfice net de 4 à 5 francs par pièce. Aujourd'hui, malgré l'extension des procédés qui permettent à une usine de transformer annuellement 120,000 pièces, le profit net maximum est réduit à un demi-centime par mètre. Les commissionnaires qui accaparent les ordres attendent la date extrême à laquelle les marchés anglais et américain achètent, pour ne pas perdre un ou deux mois d'intérêts, et d'un coup, les teinturiers reçoivent des milliers de pièces qu'il leur faut apprêter dans un court délai; alors, quel travail excessif! des journées de 13 à 15 heures, des générateurs de 5 à 600 chevaux ne suffisent plus; l'activité fiévreuse remplace le fonctionnement normal des forces ouvrières et matérielles; cela dure deux mois, pour les saisons d'été et d'hiver, pendant lesquels il faut essayer de réaliser les profits nécessaires pour combler les pertes de huit longs mois de morte saison.

La troisième division, réservée au mobilier et à ses accessoires, comprend les objets les plus divers que nous classerons en :

Meubles d'utilité et d'art ;
Tapisseries et tissus d'ameublements ;
Toiles cirées, linoleum, oilcloth, camptulicon, etc. ;
Cadres, miroirs ;
Orfèvrerie, horlogerie, pendulerie ;
Bronzes d'art ;
Instruments de musique ;
Bimbeloterie, jouets, etc. ;
Papiers peints.

Parmi les 250 fabricants de meubles, venus à Amsterdam, on comptait :

58 Allemands,
53 Hollandais,
35 Belges,
18 Français.

Les Hollandais et les Belges font de grands efforts, s'ingéniant à copier nos modèles et réussissant assez bien à les imiter.

L'Allemagne vise, comme toujours, à la production des articles bon marché ; elle évite les difficultés, simplifie les travaux et applique chaque jour davantage, à l'exemple des Américains, les procédés mécaniques pour le rabotage, le tournage, etc.

La France, malgré le nombre restreint de ses exposants, a obtenu un succès éclatant : à l'exception d'un seul, tous nos nationaux ont été récompensés et, fait unique, un diplôme d'honneur collectif a été décerné par acclamation à l'ameublement français. Les maisons Damon et C^e, Schmit et Piollet, Allard, Drouard, Guéret, etc., soutenaient dignement notre ancienne renommée. Le juste hommage rendu à la fabrique française ne doit pas nous donner de stériles illusions et nous empêcher de reconnaître la tendance incontestable des acheteurs à acquérir à bas prix des produits ayant une apparence de luxe. Ce mouvement favorise la concurrence étrangère, ainsi que l'indique le relevé suivant :

MEUBLES ET OUVRAGES EN BOIS

Années.	Importation. MEUBLES.	Exportation.
Moyenne 1873-1877	» fr.	29,890,000 fr.
— 1877-1882	» »	27,827,000 »
— 1881	1,798,876 »	»
— 1882	5,305,893 »	25,443,000 »
— 1883	5,630,802 »	25,312,000 »

L'écart en notre défaveur se chiffre déjà, si l'on prend comme base la période moyenne 1873-1877, par plus de 10 millions en 1883.

La Hollande compte d'importantes fabriques de tapis communs, tissés en poils de vache.

L'Angleterre occupe encore le premier rang pour ses tapis mécaniques veloutés ou bouclés. Les fonds de la fabrique anglaise sont de teinte exquise et ses compositions pondérées, légères, agréables, précises; nous convions nos dessinateurs à ne pas négliger les enseignements de leurs collègues d'outre-Manche. MM. Lorthiois frères (France) commencent le travail des bouclés, privilège jusqu'ici de la fabrique anglaise; ils exposent également des moquettes dont la laize atteignait jusqu'à 3^m,50. M. P. Catteau, de Roubaix (France), Dupont-Hervé et Tresca, de Paris, avaient envoyé de beaux spécimens de tissus d'ameublement. Les tapisseries artistiques d'Aubusson, exposées par MM. Braquenié et C^{ie} (qui possèdent aussi un établissement à Malines) et par M. Duplan, ont affirmé une fois encore notre supériorité.

La fabrique d'Aubusson et de Felletin, malgré la perfection de ses produits si hautement appréciés, traverse une crise réelle : la baisse persistante des salaires tourne de plus en plus les activités ouvrières vers d'autres travaux et épuise les forces vives qui devraient constamment renouveler cette industrie. D'autre part, le développement de l'usage du tapis haute laine a porté un coup sensible à la vente des tapis ras, et l'application de la machine Jacquard porte préjudice à l'article d'ameublement fabriqué à Aubusson. L'industrie française de la toile cirée est battue en brèche par la fabrication du linoleum.

La France ne comptait pas d'exposant de cadres; l'Allemagne produit en grand nombre les cadres en bois noirci ornés de reliefs en or bruni; Berlin s'est fait une spécialité du cadre photographique : cette seule ville a livré au commerce d'exportation, en 1882, huit millions de cadres à portraits.

L'exportation des glaces, qui atteignait 7,126,000 francs (moyenne annuelle 1873-1877), est tombée à 3,463,000 francs en 1882 et menace encore de s'amoinrir.

L'exposition de l'horlogerie et de la pendulerie présentait de nombreuses lacunes. Pour la petite horlogerie, la Suisse seule était représentée; les deux autres centres principaux pour cette fabrication, la France et les États-Unis, faisaient défaut; la grosse horlogerie se prépare à Paris¹, dans le Jura, en Autriche, en Allemagne, en Amérique, à l'aide de procédés mécaniques perfectionnés chaque jour; l'exposition restreinte de l'Allemagne a cependant suffi pour nous faire constater ses grands progrès; mais, en dépit de cet important développement, malgré les efforts de l'Amérique, notre mouvement d'exportation n'a pas déchu depuis dix ans; il s'élève en moyenne à 17,500,000 francs, alors que notre importation ne s'est augmentée que d'un million à peine en 1883.

La bijouterie, la joaillerie, les pierres précieuses devraient plutôt rentrer dans notre deuxième division; nous en dirons cependant ici quelques mots.

Un diplôme d'honneur a été accordé aux fabriques réunies d'Amsterdam pour la taille du diamant. La Hollande s'efforce de conserver le monopole de cette industrie, mais Anvers et la France s'apprêtent à devenir pour elle de sérieux concurrents.

MM. Fouquet, Boucheron et Bourdier, de Paris, ont obtenu chacun un diplôme d'honneur pour leurs expositions de joaillerie et de bijouterie d'un goût exquis.

Paris fabrique annuellement pour 10 millions de francs de bijouterie en doublé et cependant la lutte contre la concurrence étrangère qui utilise, pour son travail d'or et d'argent, tous les degrés de fin devenait difficile. La France n'avait que trois titres :

1. L'industrie de l'horlogerie parisienne était représentée par l'École professionnelle d'horlogerie, dont le dévouement de l'honorable M. Rodanet assure l'avenir.

22, 20 et 18 carats pour l'or, et 2 titres : 11 deniers 9 grains 7/10 et 9 deniers 11 grains 1/2 pour l'argent ; grâce aux efforts persévérants de M. le sénateur Dietz-Monnin, il a été établi un quatrième titre à 14 carats avec poinçonnage obligatoire, pour les boîtes de montre, la fabrication des autres objets d'or et d'argent étant rendue libre à tous les titres pour l'exportation.

La situation de la fabrique française en bijouterie et en orfèvrerie s'améliore et, depuis dix ans, son chiffre d'affaires a augmenté de moitié. Une maison qui honore la France, la Société Christofle, a exposé quelques résultats inattendus de son travail précieux : l'attention des visiteurs était attirée par des coupes, où la présence dans le métal de feuilles préalablement desséchées offrait un aspect bizarre, et par des essais de laminage en sens divers, de métaux incrustés l'un dans l'autre, donnant aux objets fabriqués une coloration originale.

M. Froment-Meurice avait envoyé des candélabres, des faunes, des centaures, des statuettes d'un travail irréprochable.

L'Allemagne comptait treize exposants, mais aucune maison de premier ordre n'était venue ; son exposition se composait seulement d'articles d'orfèvrerie courante.

La vitrine de M. Khlebnikoff (Russie) renfermait des ouvrages dont l'émail, la niellure, la gravure et la ciselure charmaient la vue. Le Japon avait envoyé ses émaux cloisonnés, à la gamme de couleurs éclatantes, et ses bronzes si purs.

L'exposition française des bronzes d'art et d'ameublement a obtenu un grand et légitime succès, consacrant la supériorité d'une industrie que M. Barbedienne mène toujours à la victoire sans aucune défaillance. La Belgique fait de grands efforts pour s'approprier les progrès par nous réalisés ; l'Allemagne et l'Autriche s'attachent avec succès à la production des articles à prix réduits. — L'industrie française des instruments de musique a vu ses ventes diminuer de 25 pour 100 depuis dix ans. Seule, l'industrie des pianos était représentée en Hollande par de nombreux fabricants ; la lutherie comptait peu d'exposants, et si la fabrique de Paris et de Mirecourt a gardé le premier rang, la France a malheureusement perdu la clientèle des marchés belge et hollandais qu'elle approvisionnait naguère.

L'Allemagne et l'Autriche, ces pays du bas prix, nous ont en-

levé une partie de notre vente pour les jouets d'enfants bon marché et les objets divers de bimbeloterie. Ainsi que le remarquait M. Félix Faure, président de la commission des douanes pour la session 1882-1883, les articles dits de Paris ont subi une décroissance effrayante à la sortie.

L'exportation, qui était de 10,520,000 francs en 1880, est successivement tombée à 2,444,000 francs en 1881, à 880,000 francs en 1882 et à 723,000 francs en 1883.

Le papier peint forme une sorte de trait d'union entre l'ameublement et l'habitation. La fabrique parisienne du papier peint, grâce aux efforts persévérants des maisons Jouanny, Turquetil, Leroy, Gillou, etc., garde son avance; la fabrique étrangère maintient les dessins rectilignes aux raides allures; sa concurrence cependant n'est pas à dédaigner. Les manufacturiers parisiens, pour maintenir leur suprématie, devront, par une sage décentralisation, diminuer les frais élevés de maison et de main-d'œuvre qui menacent d'arrêter l'essor de leur industrie. — L'habitation fait appel aux corps d'états les plus divers et exige les ressources les plus développées de la science et de l'art. Les organisateurs de l'Exposition d'Amsterdam avaient réparti, dans des classes diverses, les matières et produits divers se rapportant à ce groupe, notamment dans la classe 30 : appareils de chauffage, de réfrigération, de ventilation; et dans la classe 46 : matériaux de construction, habitations, fabriques, usines, etc.

Nous ne saurions oublier la collection d'appareils de chauffage et d'hygiène, d'un si grand intérêt, réunie par MM. Géneste et Herscher, ni les produits de l'importante maison anglaise Doulton et C^{re}, objets de salubrité, carreaux de revêtement, etc. MM. Civet, Gautier et C^{re} avaient amené leurs pierres de taille de toute nature; MM. Dervillé et C^{re}, les marbres extraits de leurs carrières; la Société des ciments, ses produits si renommés; les établissements Cail, leurs constructions métalliques; la Vieille-Montagne, ses couvertures en zinc¹.

1. Les fabricants d'armes français avaient laissé la place à leurs rivaux de Belgique, qui exposaient des armes de chasse et des carabines de tir d'une fabrication très soignée. L'Allemagne présentait les fusils de guerre de l'armurier Mauser, et les canons du trop célèbre Krupp; la Suède avait envoyé des mitrailleuses; la France, les essais d'artillerie, intéressants entre tous, du colonel de Bange.

Hélas! les progrès faits par les nations dans l'art de l'attaque sont plus grands

L'homme a assuré son existence matérielle, il lui faut maintenant affirmer sa suprématie sur les autres êtres animés : il va s'efforcer d'établir des relations avec ses semblables, d'échanger avec eux les produits de son travail et de son intelligence.

La papeterie, par ses nombreuses applications : emballages, lettres, registres de compte, journaux, livres, etc., apparaît comme la véritable limite qui clôt cette partie de notre étude.

Examinons donc les produits de la papeterie, non sans avoir auparavant admiré les merveilles typographiques de nos grands éditeurs, les Didot, les Quantin, les Hetzel, qui portent si haut le drapeau de leur industrie.

La France garde la première place pour les papiers de luxe, pour ceux destinés à la photographie et à la taille-douce ; l'étranger lui fait une sévère concurrence pour les papiers d'emballage, les papiers blancs ordinaires, les papiers pour journaux, etc. Notre exportation diminue notablement et la Belgique nous enlève une partie de nos débouchés.

Les principales causes de décadence de la papeterie française sont, en dehors du prix de la main-d'œuvre, du coût du charbon, des frais surélevés de transport :

- 1° L'impôt de consommation sur le papier ;
- 2° La suppression du droit de sortie de 4 francs par 100 kilogrammes sur les chiffons ;
- 3° L'absence de droits compensateurs.

L'impôt de consommation de 10 fr. 40 aux 100 kilogrammes constitue une véritable faveur pour la production étrangère ; cette taxe s'explique d'autant moins qu'elle frappe l'État lui-même, le plus grand consommateur de papier, pour ses besoins administratifs.

La suppression du droit de sortie de 4 francs par 100 kilogrammes, qui grevait jadis les chiffons et facilitait leur utilisation aux fabricants français, favorise l'exportation de cette matière première.

Le nouveau tarif conventionnel des douanes, entré en vigueur le 16 mai 1882, a baissé à 8 francs par 100 kilogrammes les droits

tous les jours et ne semblent devoir s'arrêter que devant l'impossibilité où se trouveront les gouvernements de suffire aux dépenses d'un matériel de guerre, qu'il faut renouveler tous les jours.

à l'entrée des papiers de toutes sortes, blancs et couleurs, et assure la franchise à tout imprimé, en livres, brochures, images, cartes, étiquettes, prix courants; ces facilités coupables données à la fabrication étrangère ont entraîné quelques éditeurs français à faire appel aux imprimeries étrangères et même à établir hors frontière des ateliers. L'importation des étiquettes notamment s'est élevée :

En 1880, à 121,000 kil.

En 1881, à 190,600 —

En 1882, à 303,000 —

Si nous voulons exporter les papiers français, nous devons payer des droits de douane qui s'élèvent :

Pour l'Allemagne	à 12 fr. les 100 kil.
— la Suisse	de 7 à 15 —
— l'Espagne	de 27 à 150 —
— l'Italie et l'Autriche	de 10 à 50 —
— la Suède	à 14 —
— la Norvège	à 18 —

Nous sommes donc en face de frontières presque infranchissables, alors que les produits étrangers franchissent la frontière dans les proportions suivantes :

TOTAUX.	ANNÉES.	PAPIERS à écrire, imprimer, dessiner, etc.	LITHOGRAPHIE	ÉTIQUETTES.
10,912,125 fr. en	1880	5,860,350 fr.	4,474,645 fr.	577,130 fr.
14,564,615 » en	1881	6,607,675 »	7,045,430 »	911,510 »
18,652,908 » en	1882	9,030,892 »	8,134,111 »	1,487,905 »
44,129,648 »	Totaux généraux	21,498,917 »	19,654,186 »	2,976,545 »

L'importation étrangère, en 1882, est double de celle qui a été constatée en 1880 et cependant les efforts des fabricants de papiers français n'ont pu amener la disparition d'un impôt inique qui les ruine.

L'alfa d'Algérie est presque exclusivement utilisé par l'Angleterre, le papier d'alfa revient à un prix plus élevé en France qu'en Angleterre.

Pour faire 100 kilos de pâte de papier d'alfa on emploie :

220	kil.	d'alfa,
400	»	de houille,
25	»	de soude caustique,
30	»	de chlorure de chaux.

L'ensemble des charges qui pèsent en France sur ces quatre éléments de la fabrication sous les titres de fret, droit de quai, douane, favorise la pâte anglaise de 12 francs aux 100 kilos, soit de 20 pour 100 sur le prix total. Nous sommes contraints d'acheter outre-Manche les pâtes de l'alfa récolté sur notre domaine colonial. L'ancienne réputation de la papeterie française était brillamment soutenue par MM. Blanchet frères et Kléber, de Rives (Isère), les papeteries du Marais et de Sainte-Marie, MM. Johannot, Montgolfier frères, d'Annonay, la maison Morel-Bercieux et Mazure, d'Arches (Vosges), M. J. Bardoux et la maison Lacroix, d'Angoulême, exposaient des papiers à cigarettes.

Les Hollandais fabriquent surtout le papier à la cuve. MM. Schmidt van Gelder et fils et la Société royale de Maestricht représentaient dignement l'industrie néerlandaise.

La Russie exposait les papiers de belle qualité produits par la Société W. Howard du gouvernement de Kalouga ; la Norvège, des pâtes de bois utilisées pour matière première des sortes ordinaires.

Cette course rapide démontre que, si la France n'est pas déchue du rang qu'elle occupait dans le monde industriel, elle doit suivre avec une sollicitude jalouse les efforts de ses concurrents et comprendre que le succès est assuré aujourd'hui aux produits qui savent réunir au bas prix l'élégance de la forme. Nous n'avons pas caché les appréhensions que faisaient naître en nous les progrès rapides de nos rivaux ; elles redoubleront lorsque nous examinerons les moyens d'échange dont dispose notre pays.

II^e SECTION

L'ÉCHANGE

Le travail industriel, au XIX^e siècle, exige une concentration de capitaux plus importante chaque jour. Cette richesse accumulée peut être divisée en deux parties distinctes : l'une, absorbée par les frais d'installation et de matériel général, ne sera recouverte qu'après un certain nombre d'années — on donne communément à cette portion du capital le nom de capital constant; l'autre se dépense sans cesse pour l'acquisition des éléments divers, constituant le produit manufacturé; elle doit se retrouver avec une plus-value dans la vente réalisée; on lui donne le nom de capital circulant ou variable. Les progrès de la mécanique et ses applications industrielles ont amené une croissance inévitable dans le rapport du capital constant au capital variable et comme, toutes choses égales d'ailleurs, ce dernier engendre plus spécialement le bénéfice, le problème qui se pose tout d'abord se formule ainsi : établir un rapport entre le capital fixe et le capital courant, et, ce rapport déterminé, donner à l'entreprise les bases les plus larges pour augmenter le profit que peut donner le capital variable.

La coopération, la division du travail, l'emploi des moteurs animés par les forces physiques, en un mot, tous les moyens d'augmenter le travail de l'homme, exigeant, ainsi que nous l'avons déjà dit, pour leur développement une masse de capitaux plus importante chaque jour, la centralisation de la fortune est devenue ainsi la condition première de la réussite, et, phénomène à constater, plus le capital accourt de tous points vers le foyer d'attraction, plus ses prétentions à une rémunération à titre d'intérêt ou de dividende sont restreintes, et moins par conséquent ces deux charges viennent peser sur l'œuvre. Cet entraînement enfante à son tour une puissance nouvelle, le crédit, qui draine les éléments épars de la richesse et devient le propulseur de

toute grande entreprise. Par le crédit, par la concentration, par l'action collective des sociétés commerciales, par le groupement des capitaux, les inventions modernes ont pu devenir des réalités. La comparaison des expositions faites à Amsterdam par des individualités et des sociétés en commandite ou anonymes démontrera l'importance de l'association à notre époque.

EXPOSITION D'AMSTERDAM

PAYS.	NOMBRE total d'exposants.	EXPLOITATIONS par plusieurs membres d'une même famille.	SOCIÉTÉS en commandite.	SOCIÉTÉS anonymes
Pays-Bas.....	1,139	195	38	145
Grande-Bretagne.....	284	116	31	34
Allemagne.....	1,187	288	63	80
Autriche-Hongrie.....	178	27	8	12
France.....	1,423	316	82	105
Belgique.....	1,160	185	112	100
Russie.....	109	5	8	13
	5,480	1,162	372	489

Sur 5,480 établissements, 2,023 sont dirigés par des groupements familiaux ou anonymes. L'Allemagne, entre tous pays, a progressé dans cette voie; après la guerre de 1870, elle comptait 203 sociétés par actions, représentant un capital de 2 millions 192,156,000 marcs; ce nombre s'élevait déjà à 1,046 en 1874.

Le capital franchit les barrières politiques et les limites géographiques, il devient international; il passe même à l'ennemi pour favoriser au delà des frontières de la patrie des industries qui périclitent en deçà. C'est ainsi que Venise à son déclin prêta à la Hollande, que la Hollande déchue fit valoir ses capitaux en Angleterre, et qu'aujourd'hui nous voyons les capitalistes anglais engager leurs revenus aux États-Unis.

La nécessité d'assurer un rapport suffisant au capital amène une centralisation industrielle, commerciale et agricole tous les jours plus puissante; celle-ci enfante à son tour deux forces sans cesse grandissantes : l'armée inerte des marchandises invendues et l'armée menaçante des travailleurs inoccupés.

Le Crédit foncier et la Banque assurent, en France, le crédit *immobilier* et le crédit *commercial*. N'y aurait-il pas lieu, en dehors des groupements des syndicats libres, dont quelques-uns ont gaspillé naguère d'une façon criminelle les réserves de la petite épargne, d'organiser aussi le crédit industriel?

Les capitaux aujourd'hui inoccupés formeraient en quelque sorte l'*omnium* industriel de la France et serviraient à alimenter nos nombreuses industries. L'étendue des prêts à faire serait fixée d'après les résultats des inventaires de l'entreprise, sollicitant une ouverture de crédit et particulièrement, en prenant pour base la valeur du matériel et du stock de marchandises, qui deviendraient le privilège du prêteur. Le crédit industriel compléterait son œuvre nationale en favorisant la création de comptoirs dans les deux mondes, pour l'écoulement exclusif des produits français.

Il nous reste maintenant à rechercher si les producteurs français trouvent dans la situation économique de notre patrie des éléments leur permettant la lutte à armes égales contre leurs concurrents du dehors.

Nous serons ainsi amenés à examiner :

- A. Les transports¹ ;
- B. Les douanes ;
- C. Les salaires ;
- D. Les assurances ;
- E. Les charges sociales.

A. Les transports.

Aux termes des conventions qui viennent d'être conclues avec les Compagnies de chemins de fer, l'État garantit à leurs action-

1. La sellerie et la carrosserie française traversent une période difficile ; l'exportation française en sellerie fine a diminué de 30 pour 100, et celle de la carrosserie ne s'élève pas en rapport des importations qui atteignent :

1879	2,070,000 fr.
1880	5,454,000 »
1881	10,104,000 »
1882	10,648,000 »

L'année 1883 a marqué un temps d'arrêt dans cette progression désastreuse.

naires un revenu moyen de 9 pour 100 et se réserve le droit de s'attribuer les 2/3 des excédents, lorsque le revenu dépassera 15 pour 100. Si nous rappelons qu'en Angleterre, par exemple, le capital placé dans les entreprises analogues donne un rapport moyen de 3 et demi pour 100 et qu'aux États-Unis ce taux est souvent tombé plus bas, on peut estimer la charge qui pèse de ce chef sur la production française, et l'on s'explique les causes qui entravent le développement des réseaux. Tandis, en effet, que l'Amérique du Nord possédait, au 31 décembre 1883, 194,247 kilomètres de voies ferrées, l'Europe entière en comptait seulement 183,188 et la France 26,327.

Le réseau français a produit en 1881 :

Recettes (non compris l'impôt sur les transports).

Grande vitesse.	395,365,930 fr.
Petite vitesse.	659,002,132 »
Recettes diverses de l'exploitation	55,504,107 »
	1,109,872,169 fr.
La dépense totale (non compris	
l'impôt) a été de.	560,345,470 »
Bénéfice brut.	549,526,690 fr.

Le bénéfice brut égale presque 50 pour 100 de la recette!

Examinons une autre face de la question. Il est difficile de faire une comparaison exacte des tarifs adoptés par les compagnies françaises et les compagnies étrangères, et nous devons nous borner à prendre comme base approximative d'estimation

mais notre situation n'est cependant pas favorable. Les Belges nous imitent avec succès, et leurs exportations s'accroissent d'une façon continue. Ils sont avantagés par le taux inférieur des mains-d'œuvre et par les conditions moins lourdes des transports : une voiture expédiée de Paris à Marseille (863 kilom.) paye un port de 278 francs; à la tarification belge, ce trajet coûterait 59 fr. 25.

La Hollande s'applique au travail des voitures; les résultats par elle obtenus sont satisfaisants.

La carrosserie américaine s'est développée rapidement; elle excelle déjà pour l'apparence générale, la symétrie, l'élégance de la forme, l'harmonie des lignes, le goût et le fini de la peinture et de la garniture.

Le matériel fixe et roulant pour chemins de fer n'offrait pas les éléments

le *tarif moyen* perçu en France, en Allemagne et en Belgique pour les voyageurs et pour les marchandises.

TARIF MOYEN PAR VOYAGEUR ET PAR KILOMÈTRE

ANNÉES.	FRANCE.	ALLEMAGNE.				BELGIQUE
		CHEMINS DE FER de l'État.	CHEMINS DE FER concedés et exploités			
			Par l'État.	Par des C ^{ies} .	Ensemble.	
	FR.	FR.	FR.	FR.	FR.	FR.
1880	5,04	4,45	4,07	4,52	4,42	3,85
1881	4,99	4,41	4,03	4,50	4,38	3,89

TARIF MOYEN PERÇU PAR TONNE ET PAR KILOMÈTRE

ANNÉES.	FRANCE.	ALLEMAGNE.				BELGIQUE
		CHEMINS DE FER de l'État.	CHEMINS DE FER concedés et exploités			
			Par l'État.	Par des C ^{ies} .	Ensemble.	
	FR.	FR.	FR.	FR.	FR.	FR.
1880	5,95	5,56	4,65	5,77	5,01	"
1881	5,88	5,36	4,66	5,77	4,93	4,91

Ainsi le tarif moyen français, pour les voyageurs comme pour les marchandises, est d'environ 15 à 20 pour 100 supérieur au tarif allemand et de 20 à 28 pour 100 au tarif belge.

Pour terminer cet exposé, nous croyons devoir indiquer, au

d'une étude sérieuse. Signalons cependant la tendance fâcheuse de nos grandes Compagnies à rechercher à l'étranger leurs approvisionnements.

Les usines métallurgiques françaises qui produisaient :

En 1867.	172,482 tonnes de rails	
— 1868.	186,028	—
— 1869.	216,628	—
ne produisent		
En 1881 que.	28,468	—
— 1882 —	27,016	—

moyen du tableau suivant, l'état d'infériorité de la France au point de vue de l'importance des voies ferrées, dont le développement est si considérable en Angleterre et en Belgique.

DÉSIGNATION des ÉTATS.	SUPERFICIE.	POPULATION.	LONGUEUR DES CHEMINS DE FER			RANG de chaque ÉTAT par colonne.	RANG de chaque ÉTAT par colonne.
			Au 1 ^{er} JAN- VIER 1883.	Par KILO- MÈTRE CARRÉ.	Par HABI- TANT.		
1	2	3	4	5	6	7	8
	KILOM.	HAB.	KILOM.		MILLIM.		
Belgique.....	29,455	5,519,844	4,162	141	754	1	4
Grande-Bretagne et Irlande.....	314,951	35,246,562	29,797	95	815	2	1
Allemagne.....	540,514	45,234,061	34,860	64	773	3	2
France.....	528,930	37,684,897	28,867	55	766	4	3

A superficie et à population égales, la France possède donc le moindre réseau.

Disons maintenant quelques mots de l'organisation de nos services de marine commerciale.

La Hollande seule présentait une exposition intéressante d'appareils et d'instruments de navigation, tels que compas, boussoles, signaux, etc.; les grues, les cabestans, les dragues, toute la série des machines qui font le travail à bord, prouvaient la supériorité de l'Angleterre dans cette branche de la mécanique.

Les Pays-Bas complètent leurs ateliers de constructions navales et s'efforcent de ne plus faire appel aux chantiers de l'Angleterre et de l'Écosse. Les armateurs français demandent à ces deux pays leurs bâtiments à vapeur, au détriment des chantiers nationaux. Les importations de bâtiments de mer en fer ont suivi en France, depuis 1873, une progression vertigineuse.

Moyenne 1873-1877.	5,932,400 fr.
— 1878-1882.	20,842,600 »
— 1882	53,343,000 »
— 1883	23,334,000 »

L'installation de nos grands ports laisse toujours beaucoup à

désirer; les manutentions diverses nécessitent des procédés coûteux supprimés aujourd'hui dans les ports étrangers. Au Havre, sur huit bassins, trois seulement sont pourvus de voies ferrées; à Bordeaux, la disposition du port est mauvaise; Dunkerque ne voit pas terminer ses travaux; Marseille n'a pas creusé son nouveau port, alors que Gênes, Hambourg, Amsterdam, Rotterdam et surtout Anvers se développent et utilisent tous les procédés automatiques de chargement, déchargement, comptage, ensachage, pesage, etc., diminuant ainsi notablement les charges d'expédition, de réception ou de transbordement.

L'infériorité de la navigation sous pavillon français se dégage du tableau suivant. Le total du tonnage de la navigation internationale a été (entrée et sortie) :

ANNÉES.	Sous PAVILLON FRANÇAIS.	SOUS PAVILLON ÉTRANGER.	
		Du pays DE PROVENANCE OU DE DESTINATION.	DE TIERS.
	TONNES.	TONNES.	TONNES.
1879	3,928,000	6,801,000	4,687,000
1880	4,514,000	7,624,000	4,759,000
1881	5,078,000	7,664,000	4,483,000
1882	5,365,000	8,394,000	4,328,000
Totaux particuliers.....	18,885,000	30,483,000	18,257,000
Totaux français et étrangers.	18,885,000	48,740,000	

Dans le service international de la navigation, entrée et sortie, nous représentons donc 28 pour 100, alors que l'étranger compte pour 72 pour 100. Les trois cinquièmes des transports sous pavillon étranger sont faits par l'Angleterre.

B. Douanes.

Le tarif général actuel, sanctionné par la loi du 7 mai 1881, modifie profondément la législation antérieure. La plupart des prohibitions et des droits élevés du précédent tarif ont disparu. Les droits *ad valorem* ont été remplacés par les droits spécifiques;

cette substitution permet l'importation des articles de haut prix à un taux souvent dérisoire, si on le compare surtout à celui qui frappe les articles similaires provenant de matières moins coûteuses.

Appelé en novembre 1878 devant la Commission des tarifs, je comparais cette taxe à un impôt proportionnel à rebours, que je dénonçais comme absolument préjudiciable à un grand nombre d'industries nationales.

Nous ne saurions demander des droits protecteurs égaux aux taxes appliquées dans deux grands pays de formation industrielle récente, la Russie et les États-Unis; mais il nous eût semblé équitable d'établir au moins des droits compensateurs. Si l'on peut admettre que pour faciliter l'entente conventionnelle, on adopte une tarification permettant aux produits étrangers la lutte à prix égal sur notre marché, l'on ne saurait comprendre que les tarifs douaniers avantageassent les marchandises venues du dehors et n'ayant pas supporté les terribles charges qui grèvent la production nationale; ces observations, hélas! sont superflues aujourd'hui. Les traités conclus avec la Belgique, l'Italie, l'Autriche-Hongrie, etc., signés en octobre et novembre 1881, sont valables jusqu'au 1^{er} février 1892, et, aux termes de l'article 11 du traité de Francfort du 18 mai 1871, l'Allemagne profite des avantages concédés à la nation la plus favorisée; l'Angleterre, de son côté, jouit des mêmes privilèges qui lui ont été concédés par la loi du 27 février 1882 et la convention intervenue le 28 février de la même année. La question envisagée au point de vue budgétaire révèle qu'en 1881 les droits perçus à l'entrée par l'administration des douanes ont produit 327,359,260 francs, sur lesquels l'État doit prélever la solde de 2,000 employés du service sédentaire et de 20,000 employés du service actif, etc. Les frais de perception des douanes se sont élevés annuellement pour l'Angleterre (période 1878-1882) à 5 pour 100, et à 3 et demi pour 100 aux États-Unis, alors qu'en France ils atteignent 9 et demi pour 100!

C. Salaires.

L'ouvrier reçoit ou doit recevoir en moyenne, pour son salaire, la somme des valeurs nécessaires à son entretien; plus dures

seront les conditions de la vie, plus élevés devront être les salaires et plus ils pèseront sur le prix de revient.

Les industriels français ne pourront espérer ramener à un tarif plus modéré les mains-d'œuvre qu'ils versent aujourd'hui aux travailleurs que le jour où ils auront su amener une réduction proportionnelle dans les frais de nourriture, d'habillement, de logement, etc., du personnel par eux occupé.

Nous avons déjà montré l'impérieuse nécessité de la centralisation foncière pour la réduction des frais de culture et d'élevage, et par suite du prix du pain et de la viande ; par la centralisation commerciale, on dégrèvera la production nationale des surtaxes ajoutées par le petit commerce.

La question du loyer est une de celles qui ont le plus vivement et le plus justement passionné l'opinion ; l'ouvrier parisien supporte de ce chef une charge qui atteint plus de 1 franc par jour ; nous devons donc pousser au développement des habitations communales à bon marché, et si ce remède est insuffisant, reconnaître que le logement, étant nécessaire à l'égal du pain, doit être soumis, lui aussi, dans une mesure à déterminer, à une taxation.

D. Assurances.

Le groupement récent des Sociétés les plus importantes et les plus anciennes est venu dans une large mesure résoudre les difficultés ; la détermination des primes à payer est faite sur un plan uniforme après classement et coordination des résultats obtenus depuis nombre d'années par les Compagnies syndiquées. Nous désirerions, en cette matière, que le sentiment de solidarité nationale fût vivement éprouvé et permit une réparation des sinistres à un taux minimum ; nous voudrions que les industriels et les commerçants français, rassemblés dans une seule assurance mutuelle, ne payassent chaque année, sous la forme de centimes additionnels, que la somme exacte des destructions survenues dans l'année précédente, sans qu'il y eût place pour un bénéfice intermédiaire, les sinistres garantis par tous ne pesant sur tous qu'en raison de leur importance.

E. Charges sociales.

Sous cette rubrique, nous comprenons l'ensemble du budget et des charges communales. Sans nous appesantir sur les éléments variés de la dette nationale et des dettes départementales, qui ont pris des proportions alarmantes, nous constaterons seulement que notre budget, plus élevé que celui de toute autre nation, a franchi sans retour le troisième milliard, et que ce chiffre exorbitant, comparé à l'ensemble des salaires payés annuellement, vient grever la production française d'un taux désastreux. Le budget annuel moyen étant de 3 milliards 200 millions de francs, la moitié au moins, soit 1 milliard 600 millions de francs, est remboursée directement ou indirectement par l'industrie; les usines et les manufactures de France occupant environ 4 millions d'ouvriers, dont les salaires rentrent dans les prix de revient, on peut donc dire que l'industriel paye à l'État, consciemment ou inconsciemment, 400 francs par an et par ouvrier !

Ce chiffre dispense de tous commentaires. L'analyse qui précède révèle une situation difficile; tous les éléments constitutifs de la valeur supportent chez nous des charges exceptionnelles qui entravent la marchandise dans sa marche vers la consommation, ainsi que l'étude des débouchés va nous le révéler, sans doute possible.

III^e SECTION

LES DÉBOUCHÉS

Le total des marchandises importées et exportées ne saurait être mathématiquement établi; nombre d'objets sortent ou entrent sous le manteau des voyageurs, et, d'autre part, pour obtenir la détermination des valeurs, la douane prend à l'importation la valeur brute (prix de revient au lieu d'origine, y compris les frais de transport, commission, etc.), alors qu'elle ne retient

à l'exportation que la valeur nette, le prix de fabrication. Malgré ces graves inconvénients, les enseignements généraux de la statistique du commerce extérieur sont indéniables, alors surtout qu'ils se chiffrent pour la France par une différence apparente de 7 milliards en six ans, ainsi que l'exprime le tableau ci-après :

FRANCE

Années.	Importation.	Exportation.
1877.	3,670,000,000 fr.	3,436,000,000 fr.
1878.	4,176,000,000 »	3,180,000,000 »
1879.	4,595,000,000 »	3,231,000,000 »
1880.	5,033,000,000 »	3,468,000,000 »
1881.	4,863,000,000 »	3,562,000,000 »
1882.	4,972,000,000 »	3,596,000,000 »
	27,309,000,000 fr.	20,473,000,000 fr.

La décroissance est si nettement affirmée qu'elle doit convaincre le plus optimiste ; les mauvaises récoltes, la maladie des vers à soie, le phylloxera ne suffisent pas à expliquer des diminutions d'une semblable importance.

Les renseignements précis manquent sur le degré exact d'extension ou de contraction de notre marché intérieur, l'on peut toutefois affirmer que sa situation est peu favorable depuis quelques années. La ruine d'industries entières, la réduction des bénéfices patronaux, la limitation des salaires, les chômages, les lourdes charges qui pèsent sur les communes et sur l'État, sont autant de causes indiscutables de l'atonie des transactions nationales ; quant au marché extérieur, il nous suffira de marquer la situation par quelques chiffres typiques. Prenons pour exemple une nation européenne : l'Allemagne ; une nation asiatique : la Chine, et une nation américaine : le Brésil.

Les importations d'Allemagne en France, *commerce spécial*, qui étaient en 1869 de 255,700,000 fr., sont en 1882 de 476,500,000 fr.

Les exportations vers ce pays, *commerce spécial*, qui étaient de 305 millions en 1869, sont de 338 millions en 1882.

En 1869, au lendemain de Sadowa, nous fournissions à l'Allemagne un surplus de 50 millions ; en 1882, c'est l'Allemagne qui

nous livre un supplément de 140 millions, soit une avance totale en treize années de 190 millions !

Alors que le commerce annuel de l'Angleterre, possessions asiatiques comprises, avec la Chine s'élève, moyenne annuelle, entrées et sorties, à 108 millions de taëls, soit 770 millions de francs, le commerce de la France n'atteint pas un huitième de ce chiffre, décroît sans cesse et compte presque complètement en importations.

COMMERCE DE LA FRANCE AVEC LA CHINE

ANNÉES.	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS
	EN FRANCE.	EN FRANCE.
1880.....	100,875,228 fr.	3,448,545 fr.
1881.....	96,340,523 »	3,415,498 »
1882.....	88,165,352 »	2,958,422 »

Cependant le commerce extérieur de la Chine s'est accru d'une façon sensible dans ces dix dernières années : en 1870, il était de 118,988,134 taëls ; en 1881, il est égal à 163,363,851 taëls, soit une augmentation supérieure à 315 millions de francs.

Passons maintenant au Brésil.

COMMERCE DU BRÉSIL AVEC L'ANGLETERRE ET LA FRANCE

ANNÉES.	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	EN ANGLETERRE.	EN FRANCE.	D'ANGLETERRE.	DE FRANCE.
1879.....	118,750,000 fr.	55,054,046 fr.	149,600,000 fr.	72,912,560 fr.
1880.....	131,500,000 »	52,431,554 »	172,900,000 »	76,231,000 »
1881.....	158,500,000 »	56,615,406 »	172,800,000 »	73,964,000 »
1882.....	162,000,000 »	47,490,014 »	183,000,000 »	62,121,000 »

Les transactions de l'Angleterre avec le Brésil sont donc deux fois plus actives que les nôtres ; elles se sont accrues de 77 millions en quatre ans, tandis que celles de la France diminuaient

de plus de 18 millions. Ces faits sont caractéristiques ; dans la dernière année (1882), nous avons perdu plus de 4 millions sur les ouvrages en peau ou en cuir, 3 millions et demi sur les vêtements ; 500,000 francs sur la tabletterie, etc. Ces constatations suffisent, nous semble-t-il, pour montrer le péril qui menace notre marché extérieur.

Les résultats ne sont pas meilleurs au point de vue colonial. On divise généralement les colonies en deux groupes principaux : 1° colonies d'exploitation ou du commerce, telles que l'Inde pour les Anglais, la Cochinchine pour les Français, Java pour les Hollandais ; 2° colonies d'émigration ou de peuplement, telles que les États-Unis, l'Australie, le Cap pour les Anglais, l'Amérique du Sud pour les Espagnols et les Portugais, le Canada et la Louisiane jadis pour les Français.

Ces deux groupes nous intéressent également ; ils appellent tous deux les mêmes nécessités d'assainissement général, d'acclimatation de l'homme, des animaux et des végétaux. Le succès final y est assuré par les mêmes efforts.

Les migrations ne peuvent s'accomplir avec fruit que dans certaines conditions de milieu, lentement et systématiquement préparées. Tout peuple s'acclimata par extension lente de proche en proche, la migration doit se faire sur une même bande isotherme ou un peu au nord de cette bande pour donner des résultats durables. L'Algérie nous apporte une preuve frappante de la vérité de ces observations : les Espagnols comptent 1,326 naissances ; les Italiens, 1,209 ; les Français, 1,140 ; et les Allemands, 721.

La vitalité d'une colonie dépend non seulement de l'acclimatement des colons, mais aussi de l'acclimatation et de la domestication de la flore et de la faune qu'ils apportent avec eux. L'Australie, qu'on nomme à juste titre la terre promise de l'acclimatation, doit en partie son rapide développement à l'introduction, à la culture ou à l'élevage des végétaux et des animaux utiles.

La culture de la vigne était encore ignorée en Australie en 1856 ; aujourd'hui, ses colons fabriquent des vins de qualité supérieure.

Le blé a pris sur le même sol une vigueur inconnue ; sa pro-

duction est de 25 hectolitres de 80 kilogrammes à l'hectare, tandis qu'en France elle n'a atteint en 1883, comme nous l'avons dit plus haut, que 15 hectolitres 25 de 77 kilogrammes.

Le lama, originaire de la Cordillère des Andes, donne une chair excellente; sa tonte annuelle produit 12 à 14 livres de laine; son cuir est de bonne qualité. Cet animal est courageux et fait des transports à peu de frais; aussi le gouvernement de Sydney a-t-il créé un prix de 250,000 francs destiné à récompenser l'importateur de ce ruminant; grâce à ces efforts, l'acclimatation du lama en Australie est assurée désormais. Même résultat a été obtenu pour le chameau, le bœuf, le mouton, la chèvre, le lièvre, le lapin, etc.

Après ces considérations d'ordre général, il convient de marquer le mouvement des importations et des exportations dans les principales colonies françaises et étrangères.

L'examen des tableaux envoyés à Amsterdam par le ministère de la marine et des colonies nous révèle un mal profond. L'importation par la métropole ne cesse de décroître, alors que les produits envoyés par les nations étrangères affluent tous les jours davantage sur le marché colonial.

IMPORTATIONS DANS LES COLONIES FRANÇAISES

ANNÉES.	VENANT de FRANCE.	VENANT des COLONIES FRANÇAISES.	VENANT de L'ÉTRANGER.
1860	62 0/0	8 0/0	30 0/0
1865	58 "	8 "	34 "
1866	55 "	6 "	39 "
1868	48 "	9 "	43 "
1869	47 "	10 "	43 "
1870	47 "	8 "	45 "
1873	45 "	7 "	48 "
1875	42 "	6 "	52 "
1880	37 "	4 "	59 "

De 1860 à 1880, pendant que l'importation française tombait

de 62 pour 100 à 37 pour 100, l'importation étrangère s'élevait de 29 pour 100.

Si nous mettons en regard les productions des deux années 1860-1861 et celles de 1879-1880 dans les colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et de la Guyane française, nous trouvons pour le sucre, par exemple :

1861....	85,014 hectares, donnant	146,327 tonnes
1862....	85,965 — —	124,992 —
	170,979 hectares —	271,319 tonnes (période 1861-1862)
1879....	83,783 hectares, donnant	130,181 tonnes
1880....	90,039 — —	121,130 —
	173,822 hectares —	251,311 tonnes (période 1879-1880)

soit, pour les deux dernières années, 20,000 tonnes en moins.

D'autre part, la production par 1,000 hectares exploités était de 1,586 tonnes dans la première période et de 1,446 seulement dans la seconde.

Continuons cet exposé.

La Martinique.— En 1789, on comptait dans la colonie 6,123 hectares plantés en café; en 1835, 3,082 hectares; en 1882, 685 hectares seulement.

Faut-il attribuer exclusivement ces résultats à l'appauvrissement du sol et à la dégénérescence du caféier?

En 1875, la production cotonnière donnait 40,000 kil.

1876,	—	—	—	43,000 »
1877,	—	—	—	26,000 »
1878,	—	—	—	5,600 »
1879,	—	—	—	4,800 »
et en 1880,	—	—	—	4,360 » seulement.

Dix fois moins qu'en 1876!

La culture du tabac donnait :

En 1875.	21,000 kil.
1879.	14,000 »
Et en 1880.	12,000 » seulement.

Une partie de cette réduction s'explique, il est vrai, par le bas prix du tabac aux États-Unis.

Les exportations ont été :

	Pour la France.	Pour l'étranger.
En 1876.	20,526,017 fr.	»
1877.	20,036,710 »	»
1878.	18,193,322 »	»
1879.	23,963,181 »	8,265,190 fr.
1880.	21,310,197 »	8,756,994 »

L'année 1880 nous fait constater une légère diminution pour la France et une faible augmentation pour l'étranger.

Les importations ont été :

	Venant de France.	Venant de l'étranger.
En 1879.	13,715,625 fr.	15,361,204 fr.
1880.	14,087,100 »	17,237,405 »

L'approvisionnement par l'étranger est supérieur à celui fait par la métropole et s'accroît d'un mouvement plus rapide.

La Guadeloupe. — La culture du café occupait, en 1790, 8,174 hectares et produisait 3,710,000 kilos, c'est-à-dire 454 kilos par hectare; en 1880, elle occupe 4,110 hectares seulement et produit 865,000 kilos, c'est-à-dire 210 kilos par hectare.

Décroissance dans la superficie cultivée : 49 pour 100.

— le rendement à l'hectare : 54 pour 100.

La production du cacao était en 1875 de 118,000 kilos; en 1878, elle est de 272,000 kilos; en 1880, de 103,000 kilos.

Même mouvement pour le tabac : en 1875, 21,000 kilos; en 1878, 16,000 kilos; en 1880, 12,000 kilos. Seule la production du rocou a suivi une marche ascendante : en 1875, 405,000 kilos; en 1879, 442,000 kilos; en 1880, 566,000 kilos.

La Guyane française a presque complètement abandonné la culture de la canne à sucre et se soucie trop peu de l'extension

possible de la culture du caféier ; même décadence pour celle du cacao, du poivre, de la girofle. L'industrie minière accapare les rares bras dont dispose la colonie, et cependant il y a là des forêts superbes, dont les bois durs, très élastiques, sont propres, entre tous, à l'ébénisterie et à la construction.

Cette source importante de richesses est négligée comme tant d'autres. La colonie exporte annuellement en France pour 500,000 francs de marchandises; la métropole lui en fournit pour 5 millions de francs.

Établissements français dans l'Inde. — Nous citerons seulement quelques chiffres.

La population (285,022 habitants) se décompose ainsi :

Européenne	4,660
Mixte.	4,535
Indienne.	281,827

Les principales productions sont le riz, le tabac, le bétel, l'indigo.

Pondichéry était jadis le centre de nombreuses filatures, de tissages, de teintureries ; on y préparait les étoffes de coton dites guinées, les huiles, les cuirs ; aujourd'hui, toutes ces sources de travaux, loin de se développer, tendent plutôt à s'épuiser.

Le mouvement annuel commercial de cette colonie s'exprime ainsi :

	France.	Colonies françaises.	Étranger.
Importations.	1,200,000 fr.	428,000 fr.	1,100,000 fr.
Exportations.	11,400,000 »	1,100,000 »	13,000,000 »
Ensemble du mouvement	12,600,000 fr.	1,528,000 fr.	14,100,000 fr.

L'étranger tient donc un rang égal au nôtre dans les affaires si réduites de l'Inde française.

Cochinchine. — La canne à sucre, le bétel, le mûrier, l'aréquier, le cocotier, l'arachide, le maïs, le caféier, le tabac, l'indi-

gotier, le cotonnier, etc., peuvent être cultivés avec succès dans cette colonie ; il faut ajouter à cette nomenclature les productions de la basse Cochinchine : le riz, le chanvre, le poivre, la vanille, le cacao, le thé, etc.

Sur une population de 1,550,497 individus, on compte :

Français.	4,825
Étrangers.	139
Indigènes.	1,483,506
Étrangers asiatiques.	65,027

Voici quel a été le commerce extérieur de la Cochinchine en 1882 :

ANNÉE.	IMPORTATION		EXPORTATION	
	DE FRANCE.	DE L'ÉTRANGER.	EN FRANCE.	A L'ÉTRANGER.
	FR.	FR.	FR.	FR.
1882	6,130,610	35,932,182	1,436,532	52,428,080

L'ensemble du mouvement avec la métropole est donc seulement de 7,567,142 francs, tandis qu'avec l'étranger il s'élève à 88,360,262 francs, soit presque dix fois autant ! Il suffit d'examiner la liste des objets d'importation pour saisir quelle place importante notre pays devrait prendre dans ce trafic.

Sans nous étendre davantage sur ce sujet, sans parler de l'Algérie dont nous avons déjà signalé les nombreuses ressources trop négligées ; des îles Saint-Pierre et Miquelon, qui sont de simples atterrissements pour la pêche ; du Sénégal, à l'agriculture insuffisante ; de Mayotte, de Nossi-Bé, de Tahiti et de la Nouvelle-Calédonie, les résultats indiqués que nous avons le devoir de signaler à l'attention de tous suffisent pour justifier nos appréhensions. Presque tout est à faire dans la voie coloniale : on s'en convaincra par l'étude succincte des progrès de la colonisation étrangère.

Java.

La superficie de Java égale environ le quart de la France. En 1845, on y comptait seulement 9,600,000 habitants (statistique du 31 décembre); en 1880, la population s'élevait à 19,794,505 habitants, dont :

19,540,813 indigènes,
206,931 Chinois,
10,596 Arabes,
2,517 Asiatiques,
36,708 Européens.

En trente-cinq ans, la population a donc plus que doublé.

En dehors des richesses exceptionnelles de cette île, de ses exportations importantes de café et d'épices, des travaux considérables du port de Batavia, sa capitale, cet accroissement de population suffit pour montrer l'efflorescence de la colonie, et quelle source de richesse elle est devenue pour la métropole néerlandaise, cinq fois moins peuplée.

On a exporté, en 1880, environ 953,000 picols de café, 83,600 picols d'étain de Banka réputé de qualité supérieure et 1,634 picols de quinquina. Le picol pèse 61 kilos 280.

Avant de quitter le monde colonial hollandais, indiquons le mouvement commercial annuel des Indes néerlandaises :

Importations.	Exportations.
173,513,920 florins.	178,954,653 florins.
Soit environ 364 millions de francs.	375,700,000 francs.

Combien peu pèsent nos transactions coloniales à côté de ces richesses accumulées !

Indes anglaises.

Pour nous édifier sur les richesses de ces contrées, nous transcrivons ici les documents que le représentant de la Grande-

Bretagne à Amsterdam a mis si obligeamment à notre disposition.

1^{er} tableau. — Valeur des principaux articles importés dans les Indes anglaises par mer, pour compte des particuliers : drogues, gommes, huiles, vins, bières, fruits, comestibles, bijoux, vêtements, soies, matériel, etc., dans la période de décembre 1872-1881 :

1872	42,384,000 £	} Soit 457,731,000 £ donnant en moyenne par an 45,773,100 £, c'est-à-dire 1 milliard 145 millions de francs.
1873	35,035,000	
1874	37,421,000	
1875	42,786,000	
1876	42,313,000	
1877	46,803,000	
1878	56,671,000	
1879	43,623,000	
1880	51,398,000	
1881	59,297,000	

Les exportations des Indes anglaises vers les différents pays s'élèvent :

1872	64,607,000 £	} Soit 636,097,000 £ donnant en moyenne par an 63,609,700 £, c'est-à-dire 1 milliard 590 millions de francs.
1873	56,510,000	
1874	56,839,000	
1875	57,904,000	
1876	60,160,000	
1877	64,904,000	
1878	67,344,000	
1879	64,789,000	
1880	69,102,000	
1881	75,944,000	

Notons, pour finir, les chiffres d'exportation dans la même période par nature de produits :

EXPORTATIONS DES INDES ANGLAISES

ANNÉES.	LAINE et SOIE.	CAFÉ.	THÉ.	OPIMUM.	COTON TRAVAILLÉ et MANUFACTURÉ.
1872	£ 3,400,000	£ 1,380,000	£ 1,482,000	£ 13,365,000	£ 22,464,000
1873	2,720,000	1,146,000	1,590,000	11,426,000	15,440,000
1874	2,662,000	1,439,000	1,751,000	11,311,000	14,808,000
1875	2,230,000	1,307,000	1,953,000	11,956,000	16,887,000
1876	2,040,000	1,633,000	2,184,000	11,148,000	14,980,000
1877	2,100,000	1,353,000	2,620,000	12,404,000	13,681,000
1878	2,109,000	1,344,000	3,061,000	12,374,000	11,653,000
1879	2,132,000	1,548,000	3,170,000	12,993,000	10,496,000
1880	2,203,000	1,633,000	3,072,000	14,323,000	13,883,000
1881	2,270,000	1,602,000	3,000,000	13,600,000	16,350,000
Pour 40 ans..	£ 21,175,000	£ 14,115,000	£ 23,995,000	£ 124,930,000	£ 150,642,000
Soit en francs.	604,375,000	361,125,000	600,000,000	3,123,275,000	3,706,200,000
Par an, francs.	60,437,500	36,112,500	60,000,000	312,327,500	376,620,000

L'année de travail étant comptée à 300 jours, l'on peut dire que les Indes anglaises exportent par jour :

Café.	100,000 fr.
Thé.	200,000 »
Laine et soie.	200,000 »
Coton manufacturé. . .	1,250,000 »
Opium	1,000,000 »

La production du blé indien, qui atteignait déjà 89 millions de quintaux en 1883, devient — grâce aux réductions sensibles dans les droits de transit du canal de Suez, à l'établissement de voies ferrées et canalisées reliant les centres de production aux ports d'embarquement, grâce enfin à la dépréciation de l'argent en Europe et en Amérique, alors qu'il reste l'étalon unique aux Indes — un danger pour la culture européenne.

La situation des colonies françaises est-elle comparable à celle que nous venons d'exposer? Il est vrai que l'Inde, ce berceau séculaire des fortunes fabuleuses de l'Angleterre, est soumise à

l'exploitation impitoyable de la métropole. Nous n'en voulons citer qu'un exemple : par suite de la demande excessive du coton depuis 1861 jusqu'après la guerre américaine de la sécession, la culture du cotonnier, dans quelques districts très peuplés de l'Inde, se développa aux dépens de la culture du riz ; la famine désola la contrée, les moyens défectueux de communication n'ayant pas permis de compenser le déficit du riz dans un district par une expédition assez rapide venue des autres parties du territoire. Cette cruelle insouciance n'est pas à l'honneur de la métropole.

Nouvelle-Galles du Sud (Australie).

Les têtes de bétail pour l'ensemble des colonies australiennes se composent de :

78,156,000 moutons,
8,294,000 bêtes à cornes,
1,215,000 chevaux,
1,000,000 porcs.

Le mouvement commercial d'importation et d'exportation s'est élevé en 1881 à £ 101,097,479, soit plus de 2 milliards 500 millions de francs. — A cette même époque il y avait en Australie :

5,471 lieues de chemins de fer en exploitation et 1,317 lieues en construction ; 49,419 lieues de lignes électriques. — Si nous limitons notre exposé à la Nouvelle-Galles du Sud, nous trouvons comme marche de la population :

En 1841	149,669 habitants.	
1851	197,168	—
1861	358,278	—
1871	519,182	—
1881	781,265	—
1882	800,000	—

En quarante ans l'augmentation égale environ 650,000 habitants. La Nouvelle-Galles présente donc un accroissement annuel moyen de 16,250 habitants.

Le nombre des maisons s'est élevé de 1861 à 1871 de 35,036, et de 1871 à 1881 de 45,153.

Dans les périodes décennales ci-dessous indiquées, les importations ont été de :

£ 57,650,053	pour la période de 1852-1861,
84,832,363	— 1862-1871,
133,070,409	— 1872-1881.

Et les exportations de :

£ 43,125,653	pour la période de 1852-1861,
74,158,876	— 1862-1871,
129,609,204	— 1872-1881.

L'ensemble des entrées et des sorties dans la dernière décade a été de £ 26,679,613.

Soit plus de 650 millions de francs par an.

En 1881, la France a livré à la Nouvelle-Galles du Sud £ 64,118 de marchandises, alors que l'Allemagne y importait les siennes à concurrence de £ 124,910.

Sydney, avec son port admirable, ses 225,000 habitants, ses monuments, son organisation, ses institutions frappées au cachet des derniers progrès de l'ancien monde, formera bientôt l'un des principaux foyers d'attraction du commerce et de l'industrie.

La contrée est riche en produits de toutes sortes : elle renferme de nombreuses couches aurifères, des mines de charbon qui ont fourni, en 1881, 4,776,324 tonnes d'une valeur de £ 603,348. On y trouve des gisements des métaux les plus employés : le cuivre, le fer, l'argent, le plomb, le zinc et surtout l'étain, dont l'extraction a produit, en 1881, £ 724,003. Ajoutez que l'on y rencontre des forêts de bois propres aux constructions navales et l'on comprendra sans peine le développement extraordinaire des chantiers et des centres métallurgiques de ces contrées.

L'exportation de la laine a été de :

22,745,891	lbs en 1861,
65,611,953	— 1871,
139,601,506	— 1881.

Ce dernier poids représente une valeur de £ 7,149,787, soit plus de 178 millions de francs.

Le nombre des têtes de bétail s'élève très rapidement.

ANNÉES.	CHEVAUX.	BÊTES A CORNES.	BREBIS.	PORCS.
1851	116,397	1,375,257	7,396,895	65,510
1861	238,220	2,271,923	5,615,054	146,091
1871	304,100	2,014,288	16,278,697	213,193
1881	364,306	2,182,226	36,591,946	308,205

En présence de cette vitalité, de ces ressources toujours croissantes, ne peut-on pas affirmer que les colonies australiennes trancheront bientôt le lien qui les rattache à la mère patrie et formeront une confédération indépendante sur le modèle des États-Unis d'Amérique? Victoria, la Nouvelle-Galles du Sud, le Queensland, l'Australie occidentale, la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande constitueront les États de cette nouvelle union. C'est décidément l'Océan Pacifique qui devient la grande mer intérieure de l'activité humaine. Nous ne croyons pas au sommeil perpétuel de la Chine. La race chinoise possède une ténacité et une finesse qui assurent son avenir. Le Japon, de son côté, aspire à s'assimiler les résultats de la civilisation la plus raffinée. D'autre part, redoublant d'efforts, les États de l'Union américaine possèdent toutes les faveurs de la nature mises au service de toutes les audaces de l'industrie. Les bassins houillers des États-Unis, vingt fois plus étendus que ceux de l'Angleterre, couvriraient presque entièrement la superficie de la France, et la situation de ce grand pays est aussi prestigieuse pour d'autres produits dont nous indiquerons les principaux seulement.

Le gîte de Pensylvanie donne annuellement 1 million de tonnes de pétrole, soit 10 millions de barils de 42 gallons chacun (le gallon égale 3^l,80^{cl}). Le pétrole est raffiné pour l'éclairage à Pittsburgh (Pensylvanie) et à Cleveland (Ohio); une seule fabrique produit et prépare 8,000 barils par jour. Les mines de fer sont répandues avec prodigalité, et la production du cuivre, du plomb, du zinc, augmente tous les jours.

Il suffira de comparer la production journalière, en wagons de 10 tonnes, de l'Amérique du Nord et de l'ensemble du monde.

PRODUCTION PAR JOUR

	Monde entier.	États-Unis.
Cuivre.	42 wagons.	7 wagons.
Plomb.	93 —	7 —
Zinc.	53 —	2 —

Forêts immenses, mines colossales de charbon, minerais magnétiques, hématites rouges et brunes, voilà les éléments prodigieux qui permettent de comprendre la marche des prix de la fonte aux États-Unis.

1865. . .	Prix de la tonne	230 fr.
1866. . .	—	207 »
1867. . .	—	221 »
1868. . .	—	167 »
1869. . .	—	175 »
1870. . .	—	154 »
1871. . .	—	154 »
1872. . .	—	253 »
1873. . .	—	198 50
1874. . .	—	128 50
1875. . .	—	103 »

La production par jour est de 830 wagons fonte et de 630 wagons fer et acier. — Le sol renfermant tous les éléments de travail nécessaires à la grande industrie, l'Amérique a pu élever entre elle et le vieux continent la barrière presque infranchissable d'une tarification douanière, équivalant souvent à la prohibition, et développer à une haute puissance les divers facteurs de sa richesse; maîtresse de son propre marché, elle devra bientôt, sous peine d'une pléthore dont les symptômes se sont déjà révélés, faire sauter la barrière des douanes qui l'enserme et porter résolument ses puissants moyens de lutte sur tous les marchés du monde.

La récente nomination de M. Carlyle à la présidence de la Chambre des représentants peut être considérée comme un premier pas dans ce sens. Comme le disait judicieusement M. Dietz-Monnin en 1876 : « Il faut que l'Europe prenne garde aux progrès rapides, immenses, des États-Unis, si elle ne veut pas un jour se réveiller au lendemain d'une défaite que les Américains prévoient, caressent, escomptent et précipitent avec une activité fiévreuse. »

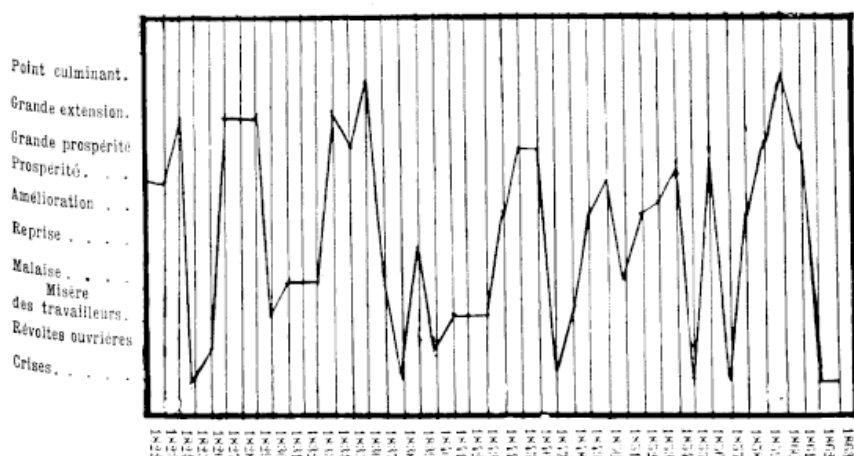
CONCLUSIONS

Dans les pages qui précèdent, nous avons développé les causes diverses des difficultés qui entravent le travail national ; nous avons signalé les remèdes immédiatement applicables : centralisation du capital, revision des tarifs de transport, amélioration des ports, développement de la marine marchande, droits douaniers compensateurs, musées artistiques, industriels, écoles d'arts et métiers, enseignement de la technologie pratique et théorique dans les écoles populaires, extension de la grande propriété aménagée scientifiquement, limitation des loyers, construction de cités communales, assurance mutuelle nationale pour le commerce et l'industrie rationnelle, revision des charges budgétaires, organisation du crédit, utilisation de nos produits, création de débouchés coloniaux, diffusion de la race française. Les progrès, que nous appelons de nos vœux, amélioreront la situation économique de la France ; ils ne feront pas toutefois disparaître une cause de malaise dont les effets désastreux frappent alternativement les pays qui paraissent les plus favorisés. Nous voulons parler des crises.

En 1815, les États-Unis ont souffert d'une crise intense ; le seul État de Pensylvanie produisit pour 2 milliards d'objets fabriqués et l'on vit alors, les taux des salaires s'effondrant, la population ouvrière émigrer vers l'ouest pour échapper à la plus noire misère. En 1878, l'Allemagne, à son tour, perdait 455 millions de marcks par suite d'une crise métallurgique. Le monde industriel et commercial tout entier est périodiquement rongé par cette maladie désastreuse. Le processus économique évolue entre deux

mondes — la fabrique, le marché; — la fabrique, de jour en jour mieux organisée, plus productive; le marché essentiellement limité, malgré tous les efforts tentés pour le rendre indéfiniment extensible au dehors et au dedans; de là une collision fatale.

Autrefois la consommation servait de base à la production corporative; aujourd'hui si, dans l'atelier, la loi inflexible de la proportionnalité soumet des nombres déterminés d'ouvriers à des fonctions spécialisées, l'imprévu et l'accident, au contraire, disposent de la répartition des travaux dans les différentes branches de l'activité sociale. Les fabricants produisent, sans s'inquiéter d'autrui, avec leurs moyens de travail personnels et leurs besoins particuliers d'échange; seule, la crise vient déterminer, d'une façon saisissante et douloureuse, la rupture d'équilibre qui menace le monde moderne. Rien ne pourra indiquer avec plus de clarté les incertitudes qui menacent la fabrication qu'un coup d'œil rapide sur les principaux mouvements de l'industrie cotonnière anglaise, dont nous donnons ci-dessous le diagramme pour plus de quarante années.



Nous arrêtons notre tableau aux années 1862-1863, date de la famine du coton créée par la guerre de sécession. Sur 850 millions de kilogrammes de coton brut employés en Europe, les États-Unis en fournissaient 716 millions, soit presque 9 dixièmes.

Cet approvisionnement fut tout à coup supprimé, soit parce que la culture se restreignait nécessairement dans les États du Sud, seuls producteurs de ce textile, soit parce que les mêmes États comptaient forcer l'appui immédiat de l'Europe en arrêtant toute exportation.

On fit alors appel à l'Inde, à l'Égypte, au Brésil : en 1860, l'exportation de l'Inde était de 88 millions de francs; en 1864, elle s'élève à 705 millions, et la filature de coton put reprendre son essor.

La guerre civile américaine ferma pendant quatre années les ports du sud, alors qu'il y avait en Angleterre surabondance de l'article manufacturé. L'arrêt précipité des fabriques jeta les ouvriers dans la plus grande misère, mais il débarrassa les fabricants de leurs stocks accumulés, qu'ils parvinrent à écouler à des conditions exorbitantes. Quand la guerre de sécession prit fin, les États du sud ne purent que lentement réorganiser leurs plantations cotonnières; la matière première resta, en conséquence, peu abondante et, par suite, les prix du produit manufacturé se maintinrent dans un cours élevé; les capitaux affluèrent vers cette branche de la production et sans entrer dans l'histoire détaillée de cette période, nous nous bornerons à énoncer, dans le tableau ci-dessous, les résultats incroyables de cet entraînement.

FILATURE DU COTON (NOMBRE DE BROCHES)

	1860.	1870.	1877.	1878.
Royaume-Uni.....	29,000,000	33,995,221	39,500,000	41,000,000
Europe continentale...	13,250,000	"	19,603,000	19,600,000
Inde.....	333,000	"	1,231,000	1,250,000
États-Unis.....	5,235,727	7,042,415	10,000,000	10,500,000
	47,818,727	"	70,334,000	72,350,000

En dix-huit ans, l'accroissement des moyens de production est donc de 50 pour 100, la consommation n'augmente pas dans une égale proportion, et, en 1877, la crise éclate avec intensité.

Le dividende moyen, pour quarante des principales sociétés de Lancashire, tombe de 11 pour 100 à 3 trois quarts pour 100;

d'autres établissements moins bien agencés compromettent leur capital, les grèves éclatent, et l'on aboutit à cet étrange résultat que les travailleurs manquent de moyens d'existence, la production étant trop abondante ; les ressorts de la vie industrielle refusent de jouer parce qu'ils sont trop puissants.

Les dérivatifs peuvent reculer l'échéance fatale, ils ne sauraient la supprimer. La création de nouveaux débouchés, la diffusion des lumières, les dégrèvements de toute nature retarderont peut-être la solution en déplaçant les centres de la crise : seule, une entente internationale venant réglementer les grandes divisions de la production universelle assurera à l'humanité la certitude du lendemain, qui lui échappe aujourd'hui.

FIN.

